



FOCUS 5

Nouvelles Galeries, un avenir enfin possible !



NUANCES UNIKALO
partenaire du peintre

NUANCES UNIKALO PPM

Showroom & conseils déco

Peintures | Revêtements sol & mur | Parquets | Outillage | Décoration | Tissus | Réfection fauteuil



ENVIE DE
décorer
vos boiseries ?

VENEZ NOUS RENDRE VISITE!

OUVERT AUX
PROFESSIONNELS
— ET —
PARTICULIERS

LUNDI AU VENDREDI
8H-12H / 14H-18H30
LE SAMEDI
9H-12H / 14H-17H



DISTRIBUTEUR DES
PEINTURES

unikalo
PEINTURES BÂTIMENT

NUANCES UNIKALO PPM - 1646 RUE DU MARÉCHAL JUIN - 40000 MONT DE MARSAN

Tél. 05 58 75 90 66

Autres magasins distributeurs des peintures Françaises Unikalor sur
www.unikalo.com



Charles Dayot
président de Mont de Marsan Agglo
maire de Mont de Marsan

Un été au Moun

L'arrivée de l'été marque le début d'une période très riche en animations festives et culturelles au Moun. Vous avez été très nombreux à déambuler dans l'hyper-centre de Mont de Marsan à l'occasion de la fête des Brocs les 8 et 9 juin dernier. Cette belle affluence de "chineurs" a déjà donné l'envie aux organisateurs de revenir l'an prochain. Comptez sur nous pour pérenniser cet événement qui ouvre la saison estivale des brocantes dans le département !

L'été au Moun est rythmé par les fêtes patronales dans les villages. Ces moments de convivialité, de rencontres intergénérationnelles et d'émotion font partie intégrante de notre patrimoine culturel et de nos traditions. C'est dans l'idée de défendre ces moments précieux que la Ville de Mont de

Marsan a rejoint l'association Esprit du Sud afin, notamment, de protéger et faire la promotion des différentes formes de chasse, de pêche, de taumachies, des arts et pratiques de l'agriculture, de l'élevage, de la gastronomie, ainsi que des manifestations folkloriques, sportives et culturelles, la valorisation et la transmission des langues régionales.

Quant aux fêtes de la Madeleine, nous vous avons concocté un programme sur mesure. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts !

L'été au Moun, c'est aussi l'incontournable festival Arte flamenco, qui va transformer notre cœur de ville en un véritable village du flamenco pendant 5 jours de pur duende !

L'été au Moun, c'est la tenue du très attendu festival Marsan sur Scènes, mêlant théâtre, lectures en plein air, concerts, cirque et rencontres avec des artistes aux quatre coins de l'Agglomération.

Enfin, l'été au Moun, ce sont toutes les animations associatives, culturelles, sportives et traditionnelles qui n'ont pas été citées dans cet édit mais qui participent à faire de notre territoire ce lieu chaleureux où il fait si bon vivre !

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été au Moun !

SOMMAIRE

- | | | | | | |
|----------|--|-----------|--|-----------|---|
| 4 | Portrait
■ Benjamin Malaty, manager du commerce | 11 | Dossier
■ Maison Menaut : une offre médico-sociale renforcée | 32 | Culture
■ Marsan sur Scènes
■ Expo lunaire à la Médiathèque
■ La saison culturelle 2019/2020 du Théâtre de Gascogne |
| 6 | Cœur de ville
■ Les prochaines étapes | 15 | Éducation
■ Écocitoyens dès le plus jeune âge | 34 | Agenda culturel |
| 7 | Nouvelles Galeries
■ Qu'aimeriez-vous y trouver demain ? | 16 | Budget de l'Agglo | | |
| 9 | PLUI
■ Dernière ligne droite | 18 | Social
■ La MAT, une solution de répit supplémentaire pour les aidants | | |



m2m.ag # 20 Directeur de la publication : Charles Dayot Rédactrice en chef : Anne-Marie Commenay
Rédaction : Anne-Marie Commenay, Sylvie Deloubes, Céline Dodon, Julie Font, Pascal Larrazet, Virginie Mattin, Margot Marcial, Sandrine Persillon, François Puyo
Publicité : Baltazar (Contact : Antoine Roque 06 86 86 33 40)
Conception graphique : Monsieur Formyable Photographies : Paul Soubiron, Laurent Philippe, @justapics, Sébastien Gormaz, E. Garnier, NASA, DR
Imprimeur : Castlay, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale
Distribution : Adrexo et les agents de la Ville et de l'Agglo Tirage : 30 500 exemplaires Dépôt légal : juin 2019 / ISSN / 2259-1249

Clap sur la Ville et l'Agglo !

Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages Facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.

montdemarsan.fr
● Mont de Marsan ma ville
montdemarsan-agglo.fr
● Mont de Marsan Agglo
Youtube: Mont de Marsan

m2m

Retrouvez l'actu de la Ville
de Mont de Marsan P. 19 > P. 31



Benjamin Malaty, le Monsieur commerce fait "les courses" en tête !

BIENVENUE Pour ré-enchanter le cœur de ville, le rendre désirable... la bonne santé du tissu commercial est primordiale. Pour y veiller, l'Agglo vient d'embaucher, à temps plein, un manager du commerce, Benjamin Malaty. Portrait.

Pour illustrer l'attractivité de leur ville, les élus s'appuient sur des cas concrets de nouveaux habitants qui ont fait le choix d'y vivre et d'y faire carrière. Marine et Benjamin Malaty ont ce profil. Pédiatre à mi-temps à l'hôpital de Mont de Marsan et de Bordeaux, Marine a décidé de se consacrer à temps plein à l'établissement montois qui répond selon elle le mieux à ses aspirations humaines et professionnelles. Benjamin occupait à Talence un poste dans le service économique axé sur le management des commerces du centre-ville. Depuis début avril, il est le Monsieur Commerce pour la Ville de Mont de Marsan et l'Agglo. "Ma motivation est double, mon arrivée dans les Landes contribue à un rapprochement familial et je suis emballé de travailler pour une ville à taille humaine, à fort potentiel, portée par une réelle dynamique de développement", explique-t-il. C'est donc avec enthousiasme que tous deux ont abandonné leur appartement de la périphérie bordelaise pour une maison de ville à deux pas de la place Saint-Roch. "En venant ici, nous aurions pu être tentés par une maison

à la campagne avec jardin mais j'aime vivre en centre-ville participer à ses animations et profiter de la proximité de tous les services et commerces" déclare ce natif d'Agen. Le nouveau chargé de mission confesse qu'en deux petits mois il n'a pas encore rencontré toutes celles et ceux dont il s'occupe désormais : "Nous recensons environ 400 pas-de-portes dans le centre de Mont de Marsan dont une petite centaine sont aujourd'hui disponibles, l'une de mes missions est de réduire le nombre de commerces vacants, mettre en valeur le cœur de ville, fédérer les énergies, accompagner les porteurs de projets et harmoniser les initiatives".

Une priorité : mettre en valeur le cœur de ville

Benjamin Malaty est conscient d'arriver à un moment clé de l'histoire commerciale du cœur de ville. L'équipe municipale fait de sa mise en valeur l'une de ses priorités. Cette volonté politique a été entendue puisque Mont de Marsan est l'une des 222 villes en France retenues par l'État au titre du plan "Action Cœur de ville". Durant les cinq

prochaines années, des aides seront apportées pour accompagner les actions visant à redynamiser le tissu commercial. À cette bonne nouvelle, Benjamin en ajoute beaucoup d'autres : "La réhabilitation de nombreuses façades et logements, l'embellissement du centre-ville où il fait désormais bon à se balader, la réouverture des halles de la Madeleine et bien sûr l'acquisition par la Ville des locaux des anciennes Nouvelles Galeries, sans oublier le renforcement de notre attractivité touristique". L'actualité du commerce montois, c'est aussi une nouvelle gouvernance pour l'UCAM, l'Union des Commerçants et Artisans Montois. À Benjamin Malaty de fédérer les énergies déjà en place, d'accompagner les porteurs de projets et d'harmoniser les initiatives pour animer le centre ville.

Un homme de défis

À l'heure où l'on annonce en France le déclin des centres commerciaux de périphérie, les centres des villes grandes et moyennes retrouvent espoir. Benjamin Malaty est conscient de l'ampleur de sa tâche. Cet engagement est pour lui comme un défi. Et cela tombe bien, des défis il en relève des particulièrement exigeants. Athlète de haut niveau, il est devenu l'un des meilleurs coureurs de marathon en France. Avec un chrono de 2h12, il peut prétendre à réaliser les minimas pour participer aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo. Aussi exaltante que soit cette perspective, Benjamin Malaty ne se trompe pas de priorité : "Je suis 100 % manager, mes entraînements sont compatibles avec mon nouveau métier. C'est pour moi une source d'équilibre que d'associer sport et activité professionnelle et quand à Mont de Marsan on me parle de courses, je pense à celles que l'on fait chez nos commerçants pas à mes épreuves !".

Benjamin Malaty : 06 72 10 26 77

"Fédérer les énergies, accompagner les porteurs de projets et harmoniser les initiatives"

Publicité

VINS & SPIRITUEUX
ÉPICERIE FINE

CAVE SAINT-JEAN
— d'AOÛT —
Mont-de-Marsan

bd F. de Candau
Mont-de-Marsan
05 58 75 50 59
info@casajeda.fr

SANGRIA MAISON

4€³⁰
le litre

vin rouge, fruits frais, non pasteurisé, non filtré.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Nouvelles Galeries, les planètes sont alignées !

COMMERCE Cela fait dix ans que vous n'avez pas franchi les portes vitrées des Nouvelles Galeries, dix ans que vous n'avez pas emprunté son célèbre escalator, que vous n'avez pas parcouru les rayons dans l'espoir de trouver LA petite robe idéale ou le sweat tendance ! L'acquisition récente de l'ensemble immobilier des Nouvelles Galeries par la Ville va changer la donne. Projection.

Ce bâtiment emblématique de Mont de Marsan en a été le cœur battant depuis 1910. Sa fermeture en 2008 ne laissait pas présager un aussi long trou noir commercial malgré une baisse d'activités dès les années 2000. Toutes les propositions de rachat par la Ville avaient échoué et les investisseurs privés ne s'y étaient pas vraiment intéressés. Que faire ? Comment débloquer une situation qui transforme un immeuble remarquable en verrou urbain ? Charles Dayot raconte : "Depuis plus d'un an des liens de confiance s'étaient noués entre Mme Darrieu-Forasté, l'ancienne propriétaire, et moi-même. Grâce à nos bonnes relations j'ai pu, à plusieurs reprises et avec son accord, pénétrer dans le bâtiment, accompagné d'architectes, d'experts et de cabinets d'études. Elle a compris le sens de mon action et ne l'a pas entravé, au contraire". Dans l'espoir de voir ce projet de rachat aboutir favorablement et d'imaginer la suite, les architectes et urbanistes des différents cabinets ont mené, à la demande de la municipalité, des études bâtimentaires et de commercialité... qui vont donc être utiles aujourd'hui.

Un prix 5 à 6 fois inférieur aux montants antérieurs

L'îlot racheté à 1,27 M€ est composé des 3 bâtiments des Nouvelles Galeries et de l'entrepôt. Ce montant, inférieur à l'estimation des Domaines, est également 5 à 6 fois inférieur aux montants demandés il y a quelques années. "L'acquiescer ne va pas résoudre tous les problèmes, mais si la collectivité ne joue pas son rôle dans la mesure du raisonnable et si nos partenaires financeurs dans le cadre d'Action Cœur de Ville n'entrent pas en action, qu'advient-il de ce site remarquablement bien situé ? Peut-on se permettre de laisser ce site fermé pour 10 ou 20 ans de plus ?" ajoute le maire. Bien sûr ce n'est pas la fin de l'histoire, mais un nouveau palier qui vient d'être passé, et c'est un palier important. Autre étape majeure : l'appel à projets "Réinventons nos cœurs de ville". Ce dispositif, lancé par le ministère de la Cohésion des territoires en direction des 222 villes bénéficiaires du programme Action Cœur de Ville dont Mont de Marsan, vise à accompagner la réalisation de projets emblématiques capables de participer à la dynamisation des centres-villes. La ville, qui avait axé sa candidature sur le site des Nouvelles Galeries, a été retenue pour bénéficier, dès 2019, d'un

accompagnement technique, financier et méthodologique de la part de l'État et des cofinanceurs du programme (Banque des Territoires, Action Logement, Agence nationale de l'habitat). L'objectif est la mise en œuvre de cet espace de 3000 m² dans l'hyper-centre et la mobilisation de fonds. Mais il ne s'agit que du premier étage de la fusée, puisque le site des Nouvelles Galeries constitue l'un des maillons forts d'une approche urbanistique plus vaste qui englobe, notamment, le dépôt Cazaillas et certains locaux alentour. Des estimations des Domaines sont en cours et la municipalité a rencontré certains propriétaires de bâtiments à vendre dans cette zone.

Connaître vos envies et besoins

Si des cabinets spécialisés ont planché et plancheront sur la ou les destinations de ce bâtiment emblématique montois, ils ne seront pas les seuls. Vous aussi vous aurez des "devoirs de vacances", puisque nous vous soumettons le questionnaire ci-après afin de recueillir vos besoins et idées pour construire un projet ambitieux et attractif.

Les + vidéo (voir p3)

Cœur de Ville, les prochaines étapes



INTERVIEW Bertrand Tortigue, adjoint au maire en charge des opérations du centre-ville.

Quelles sont les prochaines étapes du dossier des Nouvelles Galeries ?

Nous avons répondu à la consultation nationale "Réinventons nos Cœurs de Ville" qui se décline en Appels à Projets locaux pilotés par les Villes. Cinquante quatre collectivités ont été sélectionnées pour faire partie de la première édition de cette consultation, dont la Ville de Mont de Marsan pour son projet des "Nouvelles Galeries". Le 24 juin, ces 54 projets seront présentés aux investisseurs lors des Assises nationales du Logement avec le calendrier suivant :

- Manifestation d'intérêt des opérateurs de juin à décembre 2019
- Jury de sélection des manifestations d'intérêt en décembre 2019
- Offres des opérateurs de décembre 2019 à avril 2020
- Jury de sélection des opérateurs lauréats en juin 2020.

De qui sera composé le jury ?

Il sera présidé par le Maire de Mont de Marsan et sera composé d'élus du territoire, de personnes qualifiées, de

représentants de l'État et de représentants des instances nationales pour le label "Réinventons nos Cœurs de Ville".

Qu'est-ce que cela peut nous apporter ?

Cela nous offre une visibilité nationale et nous permet d'attirer le regard des investisseurs nationaux sur notre territoire. Au-delà, ce dispositif a pour vocation d'apporter des projets immobiliers directement opérationnels et innovants. Nous pouvons, dans ce cadre, obtenir des aides pour les études techniques et l'ingénierie, mais aussi des subventions.

Où en sommes-nous du calendrier global du projet "Action cœur de ville" ?

Fin juin, notre projet passera devant le Comité régional de validation, il s'agit-là d'une étape cruciale. Puis suivra, en juillet, la signature de l'avenant à la convention-cadre par les collectivités, l'État et l'ensemble des partenaires financeurs. Elle actera l'accord des signataires sur le diagnostic et le projet détaillé comportant le plan d'actions.



Mont de Marsan aux Assises Nationales du Centre-Ville

Le maire de Mont de Marsan, Charles Dayot, participera les 3 et 4 juillet prochain, aux 14^e Assises Nationales du Centre-Ville à Pau, pour représenter notre ville qui fait partie des 622 collectivités membres du Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation. Il interviendra dans le cadre de la table ronde : "Le renouveau des halles et des marchés", le jeudi 4 juillet à 10h, et pourra ainsi évoquer les projets du cœur de ville de Mont de Marsan et le travail sur les Halles de la Madeleine.

■ 14^e Assises Nationales du Centre-Ville, 3 & 4 juillet au Palais Beaumont de Pau

Publicité

CHEZ BELETTE

EPICERIE FINE – GAMME BIO
PANIER CADEAUX SUR-MESURE

POUR TOUS VOS INSTANTS GOURMANDS DE L'ETE !



7 place Saint-Roch – 05.58.52.65.95 – Site : chez-belette.fr
MONT DE MARSAN

Et si vous testiez votre commerce en cœur de ville ?

COMMERCE La Ville de Mont de Marsan lance l'opération "Testez votre commerce au cœur du centre-ville". Son objectif : amorcer une dynamique d'installation en offrant à de nouveaux commerçants ou artisans les conditions propices pour tester leur activité, et venir compléter l'offre commerciale existante. Concrètement, il s'agit de faciliter l'installation d'un porteur de projet en lui proposant une cellule commerciale pilote sur une période déterminée avec un loyer attractif progressif, un suivi personnalisé et un parrainage par un professionnel. Pour ce faire, la Ville vient d'acquérir, pour 85 500 €, un local vacant de 80 m² en très bon état, au 24 rue Frédéric Bastiat, afin d'accueillir le lauréat du premier appel à candidature qui sera lancé le 8 juillet.

Appel à candidature : dossier téléchargeable sur montdemarsan.fr ou auprès de la direction du Développement économique par mail : contact.entreprendre@montdemarsan-agglo.fr

Dépôt des dossiers avant le 30/09/2019 – 17h par courrier à : Hôtel de Ville de Mont de Marsan, 2 place du Général Leclerc, BP 305, 40011 Mont de Marsan cedex



Télex ▶ Un site internet d'informations général pour bien vivre avec son âge www.pourbienvivre.fr ▶ Une application smartphone pour retrouver chiens et chats : **Petfinder** ▶ Programme nutrition santé adapté aux seniors www.mangerbouger.fr

Nouvelles Galeries : qu'aimeriez-vous y trouver demain ?

ENQUÊTE La municipalité vient d'acquérir l'ensemble immobilier comprenant le bâtiment des Nouvelles Galeries dans la perspective de voir rouvrir ce site emblématique montois. Il fait partie de votre histoire, il est donc légitime que vous contribuiez à en dessiner ses futurs contours. Vos idées sont les bienvenues jusqu'au 15 septembre !

Quels commerces (non présents en centre-ville actuellement) souhaiteriez-vous trouver, en priorité, au rez-de-chaussée des anciennes "Nouvelles Galeries" ?
(Cochez 3 commerces maximum)

- Alimentaire
- Habillement
- Articles de loisirs et de sport
- Art de la table
- Produits culturels (livres, CD...)
- Jouets
- Décoration/ameublement/équipement de la maison

Autre :

Quel univers, autre qu'un commerce, souhaiteriez-vous y trouver ?
(classez-les par priorité)

- Un lieu d'animations culturelles
- Des espaces pour y travailler
- Un lieu de détente
- Des espaces de restauration
- Un espace multi-services
- Un lieu d'accueil unique pour tous les services publics (démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc....)
- Des logements

Quelles seraient vos idées pour chaque univers ?

▶ **Un lieu culturel, proposant de multiples animations**

- Cet univers ne m'intéresse pas (passez à l'univers suivant)
- Cet univers m'intéresse, j'aimerais y trouver : (cochez 2 propositions maximum)

- Exposition temporaire du Musée
- Conférences
- Café musical

Autre :

▶ **Des espaces pour y travailler**

- Cet univers ne m'intéresse pas (passez à l'univers suivant)
- Cet univers m'intéresse, j'aimerais y trouver : (cochez 2 propositions maximum)

- Bureaux
- Coworking
- Salle de réunion

Autre :

▶ **Un lieu de détente**

- Cet univers ne m'intéresse pas (passez à l'univers suivant)
- Cet univers m'intéresse, j'aimerais y trouver : (cochez 2 propositions maximum)

- Salle de sport
- Bowling
- Cours de cuisine
- Cours de bricolage
- Espace bien-être / soins de la personne
- Salle de jeux

Autre :

▶ **Des espaces de restauration**

- Cet univers ne m'intéresse pas (passez à l'univers suivant)
- Cet univers m'intéresse, j'aimerais y trouver : (cochez 2 propositions maximum)

- Restaurant
- Restauration rapide

Autre :

▶ **Un espace multi-services pour faciliter mon quotidien**

- Cet univers ne m'intéresse pas (passez à l'univers suivant)
- Cet univers m'intéresse, j'aimerais y trouver : (cochez 2 propositions maximum)

- Cordonnerie
- Couture
- Conciergerie
- Halte-garderie
- Drive de producteurs locaux

Autre :

▶ **Un lieu unique pour tous les services publics**

- Cet univers ne m'intéresse pas
- Cet univers m'intéresse

▶ **Des logements**

- Cet univers ne m'intéresse pas
- Cet univers m'intéresse, j'aimerais y trouver :

Commentaires et autres idées :



Informations personnelles

Votre sexe :

- Homme
- Femme

Habitez-vous :

- À Mont de Marsan
- Dans une commune de l'Agglo
- Dans les environs

Travaillez-vous :

- Dans le centre-ville de Mont de Marsan
- Dans une commune de l'Agglo
- Dans les environs

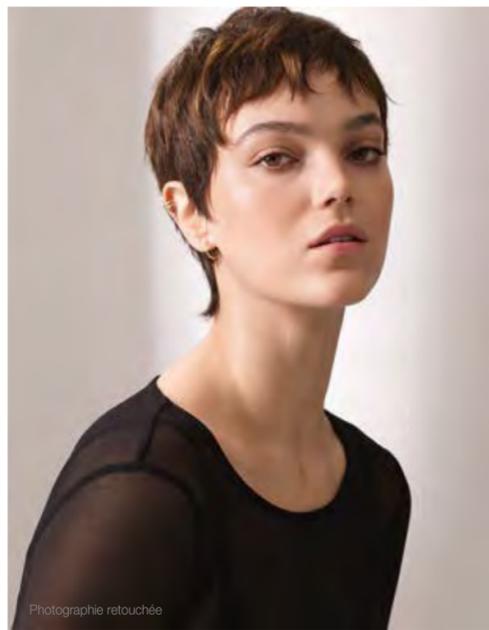
Pour répondre à ce questionnaire, 2 choix s'offrent à vous

■ **1 /** Remplissez le questionnaire ci-contre, découpez cette page puis déposez-la dans l'urne à l'accueil de la mairie

■ **2 /** Rendez-vous sur montdemarsan.fr pour répondre au questionnaire en ligne

Nous vous remercions de votre participation.





Photographie retouchée

DESSANGE

PARIS

19, rue Dominique de Gourgues - Mont de Marsan - 05 58 75 09 35
Mardi au samedi de 9h à 18h

L'ÉVASION EAU SPA
VOYAGEZ AU COEUR DE VOS CINQ SENS

DESTINATION
LES ILES MARQUISES

PRÉPAREZ VOTRE PEAU À L'ÉTÉ AU TRAVERS D'UN VOYAGE SENSORIEL D'EXCEPTION

La Polynésie française vous reçoit à L'Evasion Eau Spa ...
« ressourcez-vous au cœur de notre espace aquasensoriel. Sublimez votre peau et optimisez votre bronzage grâce au sucre de lissage et à l'écorce de coco. Enfin, profitez des bienfaits du massage polynésien aux fleurs de tiaré et à la vanille pour détendre vos tensions musculaires et nourrir votre peau en profondeur »

DÉCOLLAGE IMMINENT AU 05 58 75 91 80 !
19 RUE DOMINIQUE DE GOURGUES, MONT DE MARSAN

• DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H À 19H •

levasioneauspa.com



Un centre-ville vivant

AGENDA Tous les deux mois (sauf l'été), retrouvez chez vos commerçants, ambassadeurs du centre-ville, le guide des animations du cœur de ville. L'occasion de programmer des sorties et de (re)découvrir le centre-ville. m2m.ag en a sélectionné quelques unes à ne surtout pas manquer !

Les dégustations de produits régionaux à l'Office de Tourisme

■ **Vendredi 12 juillet** / 11h-13h

Dégustation d'armagnacs avec le Domaine de Lassaubatju de Hontanx

■ **Samedi 13 juillet** / 10h-13h

Dégustation de bières avec le brasseur Micromégas de Saint-Sever et de foie gras avec le producteur la Basse-Cour de Castelnaud

■ **Samedi 3 août** / 11h-13h

Dégustation d'armagnacs avec le Domaine de Lassaubatju de Hontanx.

Braderie de la Madeleine

■ **Samedi 13 juillet**, vos commerçants vous attendent en cœur de ville

Nouveau ! Marché de Producteurs de Pays en cœur de ville

■ **Vendredi 9 août** / 18h-23h

Venez déguster les produits de terroir de notre territoire. Marché animé par la banda Los Divinos.

Confluences Musicales

■ **Du 2 au 5 octobre**, pour sa troisième édition, le salon du disque "Confluences Musicales" invite les amoureux de musique, simples amateurs ou collectionneurs fous, à découvrir ou redécouvrir des perles de tous horizons. Les exposants dévoileront leurs merveilles (vinyes/CD/livres...) esplanade des arènes le samedi 5 octobre. En cœur de ville, tout un programme ouvert à tous - enfants, ados et adultes - vous attend durant la semaine : concerts, animations, DJ sets, projections de films, rencontres, ateliers de tatouages éphémères et expositions ... sans oublier le traditionnel lancer de disques !

confluences-musicales.atspace.eu

L'IUT au service des professionnels de l'agroalimentaire

PERFORMANCE Depuis quelques années, l'IUT des Pays de l'Adour de Mont de Marsan est équipé d'une halle technologique agroalimentaire. Cet équipement cofinancé par Mont de Marsan Agglo*, s'ouvre désormais aux entreprises qui souhaitent innover ou développer de nouveaux produits.

Située dans l'IUT montois, la halle technologique alimentaire est un équipement de pointe composée d'un atelier de fabrication et de transformation, d'un laboratoire d'analyse sensorielle et d'un laboratoire de contrôle des bioproduits. "Initialement destiné à l'enseignement et la formation**", cet outil moderne est désormais au service des professionnels de l'agroalimentaire, mais aussi de particuliers ou d'associations", précise Frédéric Carrère, vice-président en charge de l'Enseignement Supérieur. Ils pourront profiter des équipements, être formés ou soutenus dans leurs projets, organiser des événements comme des ateliers de cuisine ou de conserverie.

À proximité immédiate, les entreprises du secteur agroalimentaire peuvent avoir accès à ce qui se fait de mieux :

■ l'atelier regroupe deux zones de préparations (chaudes et froides) dotées de tous les équipements de broyage, de mélange, de conditionnement, de traitement frigorifique, de cuisson, de séchage et de traitement thermique nécessaires à la transformation des produits et à l'élaboration de plats.

■ le laboratoire d'analyse sensorielle se compose d'une cuisine de préparation et d'une salle d'analyse, entièrement équipée de mobilier spécifique à basse émission de composés volatiles et d'une ventilation à pression positive pour éviter l'entrée des odeurs. Cette salle comporte 14 cabines individuelles (dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite) informatisées avec un logiciel d'analyse et éclairage variable à 3 couleurs.

Contact : Marine Etchegoyhen - 05 58 51 37 04 - marine.etchegoyhen@univ-pau.fr
Devis sur demande : IUT des Pays de l'Adour - 371 rue du ruisseau à Mont de Marsan

* Avec le Conseil départemental et dans le cadre du Plan État-Région

** Le département Génie biologique de l'IUT montois prépare au DUT Génie Biologique option IAB (Industries Agroalimentaires et Biologiques) et aux licences professionnelles de "bioindustrie et biotechnologie" et (dès septembre prochain) des "Industries agro-alimentaires: gestion, production et valorisation"



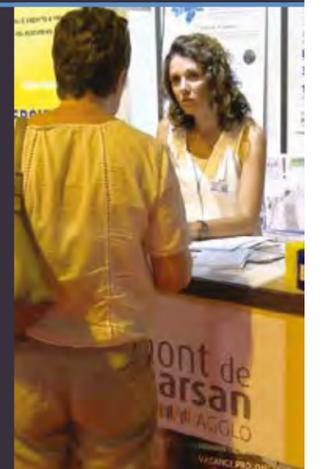
► Un salon pour tout savoir sur l'Habitat

Propriétaires ou futurs propriétaires, locataires, reprenez une date : les 21 et 22 septembre ! La Foire Expo Habitat vous accueillera pour vous offrir toutes les nouveautés dans les domaines de la rénovation, construction, décoration, aménagement extérieur.

À noter la présence d'un stand aux couleurs de Mont de Marsan Agglo où Valérie Paulien, responsable Habitat, et Emmanuel Dufau, intervenant SOLIHA, vous apporteront des renseignements sur les aides à la rénovation de l'habitat.

+ d'infos : SOLIHA / 05 58 90 90 57
ANAH : anah.fr

Les + vidéo (voir p3)



Dernière ligne droite pour le PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME Lancée en 2015, l'élaboration du PLU intercommunal touche à sa fin même s'il reste encore quelques étapes de validation et de concertation avant sa mise en application en 2020.

Le 12 avril dernier, le Conseil communautaire a "arrêté" le projet de PLUi. Ce document, consultable par tous sur le site de l'Agglomération, est depuis soumis à l'avis des services de l'État et des partenaires. Pierre Mallet, vice-président en charge de l'Aménagement du territoire tient à souligner l'exemplarité du document : "Il est conforme à notre schéma de cohérence territoriale et répond aux exigences du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires qui lui aussi vient d'être arrêté".

Une consultation dynamique

Parallèlement à l'arrêt du projet, le Conseil communautaire s'est aussi exprimé sur la concertation menée pour aboutir au document. Le bilan fait état de 210 personnes présentes aux réunions publiques et de 97 mails ou courriers reçus.

Les demandes ont été analysées au regard des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi, et des cadres définis par les élus en matière de développement urbain et de réduction de la consommation foncière. Les demandes conformes aux orientations du futur PLUi ont été intégrées dans le projet. "Au-delà de la concertation avec la population, l'élaboration du PLUi s'est faite en collaboration avec l'ensemble des communes membres dont les élus ont validé au fur et à mesure les avancées du projet" précise Pierre Mallet.

Une consultation qui se poursuit

Si le projet de PLUi est arrêté, il n'est pas pour autant terminé. En effet, les habitants seront à nouveau consultés à la rentrée via l'Enquête publique qui entraînera les dernières modifications. Le PLUi sera définitivement adopté en décembre pour une mise en application début 2020. D'ici là, toutes les informations sur son élaboration ainsi que les documents règlementaires, dont les projets de règlement et de zonage, sont disponibles sur le site internet de l'Agglo. Vous pouvez aussi faire part de vos interrogations ou observations via la boîte mail dédiée ou par courrier au président.

montdemarsan-agglo.fr / plui@montdemarsan-agglo.fr

Le Renaissance
HÔTEL RESTAURANT
★★★

Savourez
l'instant

Hôtel *** et Restaurant
225 av de Villeneuve - Mont de Marsan
05.58.51.51.51
www.le-renaissance.com

EN DIRECT
DE VOS PRODUCTEURS

PARTENAIRE DE VOS REPAS CET ÉTÉ

SAINT-PIERRE-DU-MONT
Route de Grenade - CC GAMM VERT - Av. du Président J. F. Kennedy
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT - 05 58 75 28 13

AGGLO / TERRITOIRE

▲ 2^e RDV de l'économie

Après une première édition consacrée à "faciliter l'accès à la commande publique", Mont de Marsan, l'Agglomération et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes (CMA), partenaires des entreprises artisanales du territoire, proposent un nouveau Rendez-vous de l'économie. Il se déroulera à la Chambre des métiers le mercredi 18 septembre de 8h30 à 10h30. L'occasion pour les entreprises artisanales locales de découvrir les projets du territoire et d'échanger autour des dernières informations économiques. Les entrepreneurs locaux peuvent aussi se renseigner tout au long de l'année auprès de la CMA ou de l'Agglo.

CMA - Service économie : 05 58 05 81 70 - s.eco@cma-40.fr
Agglo - Pôle développement économique : 05 58 51 88 88
contact.entreprendre@montdemarsan-agglo.fr

C'est voté à Mont de Marsan Agglo

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RETOUR SUR... La séance du 2 avril 2019

Finances

■ Compte Administratif 2018, Compte de Gestion 2018 : Budget principal et Budgets annexes Transports, Logements Sociaux, Zones d'activités
■ Budget principal et Budget annexe Logements Sociaux - Affectation des résultats 2018
■ Budget Primitif 2019 : Budget principal et Budgets annexes Transports, Logements Sociaux, Zones d'activités, Eau, Assainissement (cf p16-17)
■ Budget annexe Transport : reprise de l'excédent d'investissement
■ Subvention d'équilibre 2019 : Budget annexe Transports et Zones d'activités
■ Vote des taux de taxes 2019 : directes locales et enlèvement des ordures ménagères
■ Modification de l'enveloppe de la Dotatation de Solidarité Communautaire 2019
■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif en 2019
■ Conventions de reversement des recettes de la vente d'eau et des recettes de l'assainissement encaissées par les régies intercommunales à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont
■ Adhésion à l'association "Collectivité Territoriale Numérique"
■ Attribution de subventions à l'Association Montoise

d'Animations Culturelles

Affaires juridiques

■ Élection d'une commission d'appel d'offres spécifique aux compétences "eau" et "assainissement des eaux usées"
■ Protocole de coopération 2019-2021 Mont de Marsan Agglomération / Bordeaux Métropole

Aménagement

■ Application de la réforme de modernisation du contenu du Plan Local d'Urbanisme
■ Bilan de la concertation effectuée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
■ "Arrêt" du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (cf p9)

Politique de la Ville

■ Attribution de subventions en 2019 aux porteurs de projets dans le cadre de la 5^e programmation de l'Appel à Projets du Contrat de Ville 2015-2020

Les décisions du Conseil du 25 juin seront présentées dans le m2m.ag 21 Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur montdemarsan-agglo.fr Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio mdm



MAISON MENAUT : une offre médico-sociale renforcée

MAS Une nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée verra bientôt le jour à Mont de Marsan. Ce projet, porté par le Centre Hospitalier de Mont de Marsan viendra renforcer l'offre existante et palier le déficit d'accueil pour les personnes dépendantes en situation de handicap sur le territoire.

"L a création de cette structure médico-sociale répond à un besoin de prise en charge adaptée pour des patients adultes handicapés gravement dépendants dont les capacités de décision et d'action dans les actes de la vie quotidienne sont altérées" explique Christian Cataldo, directeur du Centre Hospitalier de Mont de Marsan. Les résidents seront accueillis au sein de maisons de vie, de 12 à 14 chambres individuelles, et accompagnés par une équipe pluridisciplinaire (sociale, paramédicale) présente 24h/24. L'objectif est d'offrir une prise en charge au long cours dans les meilleures conditions possibles.

Pour ce faire, le Centre Hospitalier de Mont de Marsan a fait l'acquisition en début d'année de la propriété Menaut (quartier de Saint-Jean-d'Août), située entre les chemins de Thore et de Halage. Cet emplacement, à proximité du centre-ville, permettra une ouverture sur la vie sociale et culturelle montoise. L'établissement viendra renforcer l'offre de services à destination des publics handicapés et s'intégrera dans le paysage médico-social du territoire en complémentarité de la MAS Simone Signoret.

Propriété Menaut : un environnement privilégié

Le nom de cette propriété ne vous est peut-être pas inconnu. Et pour cause. Construite vers 1880, la propriété Menaut ou "La Ribère" est répertoriée dans le pré-inventaire du patrimoine de la ville de Mont de Marsan dans la catégorie "immeuble ou partie d'immeuble de référence". Achetée par le Docteur Dibos, médecin ORL, fondateur du Syndicat Médical des Landes et maire de Saint-Avit entre 1912 et 1935, la propriété a ensuite été héritée par la famille Menaut, le docteur Dibos n'ayant pas eu de descendance.

Elle a récemment fait parler d'elle, suite au projet de rachat par un promoteur pour y construire deux immeubles de quatre étages. Des riverains du quartier opposés à ce projet, principalement pour des raisons environnementales, une partie du terrain est classée en zone Natura 2000, s'étaient constitués en collectif et ont fini par obtenir gain de cause à l'automne dernier. Remise en vente par son propriétaire, la maison a trouvé acquéreur auprès du Centre Hospitalier de Mont de Marsan, qui entend œuvrer à la conservation de ce patrimoine montois.

Afin de présenter le projet aux riverains de Saint-Jean-d'Août, une visite de la propriété a été organisée mardi 25 juin.

L'occasion d'en apprendre davantage sur le projet du Centre Hospitalier, son implantation mais également de découvrir les volumes de cette bâtisse d'envergure et son parc, de plus d'1 hectare.

Qu'est-ce qu'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) ?

Les MAS sont des établissements médico-sociaux qui ont pour vocation d'accueillir des personnes adultes incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence du fait d'un handicap intellectuel, moteur ou sensoriel grave, et nécessitant une surveillance médicale et des soins constants. Ces structures assurent donc de manière permanente l'hébergement, les soins médicaux et paramédicaux correspondants à la vocation spécifique de l'établissement, les aides à la vie courante et les soins d'entretien, des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées à préserver et améliorer les acquis et prévenir la régression des résidents.

Télex

► Vous souhaitez vous rapprocher de votre lieu de travail ? Votre entreprise déménage ? Vous changez d'entreprise ? Action Logement apporte des solutions pour faciliter la mobilité des salariés : parlez-en à votre entreprise www.actionlogement.fr

Une offre médico-sociale complémentaire

SIMONE SIGNORET La future Maison d'Accueil Spécialisée viendra accroître le nombre de structures médico-sociales existantes à destination des personnes handicapées sur le territoire. Parmi elles, la MAS Simone Signoret.

Créée par le CCAS de Mont de Marsan, la structure a vu le jour en 1994, grâce à la forte mobilisation de certains parents d'adultes polyhandicapés regroupés en association (ALPAP) ainsi qu'à la volonté des élus locaux de l'époque et de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires Sociales (DDASS). La MAS Simone Signoret bénéficie de 55 places dont 1 en accueil temporaire et 1 en accueil de jour. Elle héberge un public polyhandicapé, répartis dans 6 pavillons et dispose d'équipements techniques permettant un accompagnement tant sur le plan thérapeutique, éducatif que des loisirs : espaces sensoriel, de motricité, d'animation, d'activités, ou encore de balnéothérapie. Une offre de services riche qui permet à la structure d'être identifiée comme un lieu de vie à part entière. "Outre l'agencement et l'ergonomie des locaux, le choix de l'implantation de la MAS participe également à la qualité de vie des résidents" commente Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président du CCAS de Mont de Marsan. "Celui-ci a été réfléchi de façon à pouvoir intégrer l'établissement dans la ville, tout en étant facilement accessible. Une situation géographique (boulevard Larrieu) propice à l'ouverture sur l'extérieur, à laquelle s'ajoute des partenariats et des animations toujours plus nombreux, en témoigne le dernier événement en date pour la fête des voisins (voir m2m.ag n°19), qui permettent à la MAS de promouvoir une image positive des personnes en situation de handicap



▲ Le 24 mai dernier, les résidents ont accueilli les élèves de CE1 du Bourg-Neuf et de 4^B du collège Jean Cassaigne pour les premières Olympiades de la MAS.

et de favoriser leur insertion sociale", précise le premier édile.

La MAS Simone Signoret s'appuie sur un réseau de partenaire important, dans le milieu du handicap (Adapei, foyer Majouraou, MAS Mosaïques...), mais aussi dans le milieu culturel et sportif (Théâtre de Gascogne, L'étrier du Marsan, Stade Montois Handball...), permettant ainsi de varier les activités proposées. Parmi ses partenaires, la structure compte le Centre Hospitalier de Mont de Marsan. "Ce partenariat contribue à accroître l'expertise des professionnels de la maison d'accueil sur des pratiques bien spécifiques. Des formations ont notamment été assurées par

l'équipe mobile de soins palliatifs et les équipes spécialisées dans la prise en charge de la douleur du site de Layné", souligne Charles Dayot. Il conclut en évoquant la synergie future entre les 2 structures médico-sociales : "la création de la future MAS du CH de Mont de Marsan permettra de renforcer les liens entre nos deux structures. Cette nouvelle maison d'accueil viendra compléter l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap existante, puisqu'elle accueillera des résidents qui n'auraient pas pu être pris en charge à la MAS Simone Signoret. Une nouvelle synergie qui permettra d'améliorer la qualité des réponses aux besoins des personnes handicapées accueillies sur le long cours."

Offrir un véritable projet de vie aux résidents

ACCOMPAGNEMENT Le projet de Maison d'Accueil Spécialisée sera implanté au cœur du parc de l'actuelle propriété Menaut et permettra d'accueillir près d'une soixantaine de patients.

Directeur du Centre Hospitalier de Mont de Marsan, Christian Cataldo, nous présente les enjeux de ce projet : "Le Centre Hospitalier de Mont de Marsan accueille actuellement une soixantaine de patients, atteints de psychoses chroniques déficitaires, hospitalisés au long cours dans ses unités de soins. Mais l'environnement psychiatrique proposé par l'établissement ne correspond pas aux besoins de ces patients. C'est la raison pour laquelle, nous avons développé le projet de Maison d'Accueil Spécialisée afin de permettre une prise en charge dans les meilleures conditions possibles des patients au long cours".

Futur centre ressource

La future structure répondra directement

aux besoins de la population. Selon la Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH), le territoire subit un déficit d'accueil malgré des orientations en institution validées, le département des Landes comptant entre 7 000 et 8 000 personnes handicapées. Il apparaît nécessaire de renforcer la qualité de vie des personnes handicapées en établissement du fait de leur vieillissement et du manque de place dans certaines catégories d'établissement. Pour Christian Cataldo, "l'objectif est d'assurer aux résidents, accueillis sur le long terme, un véritable parcours de vie, dans un lieu adapté et sécurisant, et de centrer les unités de psychiatrie sur les soins aigus. L'emplacement de la MAS est également stratégique, puisque situé à proximité du centre-ville de Mont de Marsan, permettant

de maintenir un lien avec la vie de la commune, dans un environnement privilégié" précise-t-il, avant d'ajouter : "la prise en charge en accueil de jour ou en hébergement temporaire offrira à des patients rencontrant des difficultés importantes sur le plan du comportement, un lieu adapté dans l'attente de la stabilisation d'un traitement approprié afin de permettre un retour vers leur structure d'accueil d'origine. L'établissement répondra ainsi aux besoins des familles en termes de soutien aux aidants". Grâce à cette nouvelle Maison d'Accueil Spécialisée, le Centre Hospitalier de Mont de Marsan souhaite devenir un centre ressource pour venir en aide aux autres établissements médico-sociaux.

Un lieu de vie adapté et sécurisant

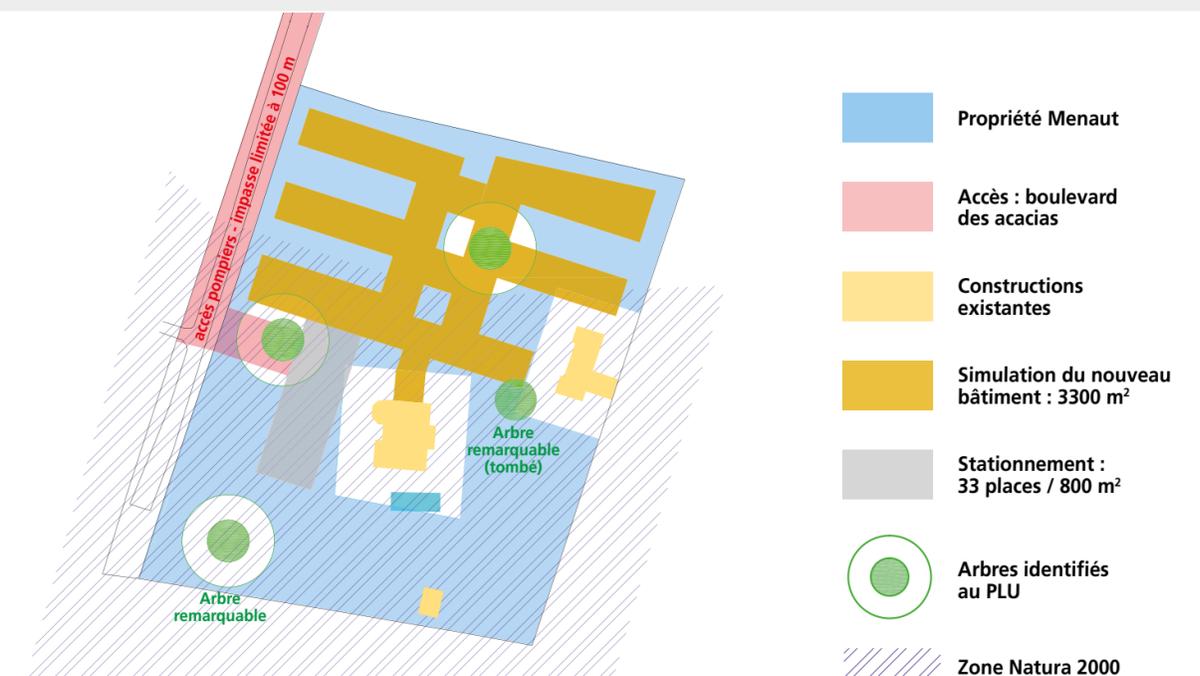
Le Centre Hospitalier de Mont de Marsan entend œuvrer à la conservation de cette propriété d'envergure, bordée au sud par la Midouze et le chemin de Halage, qui comprend la maison "La Ribère", édifée vers 1880, et la maison du gardien côté est (vers l'avenue Victor Lourties). Le parc, de près d'1,5 hectares, accueillera les 3 000 m² de bâtiments de plain-pied qui serviront de résidence aux patients. La maison principale sera quant à elle essentiellement dédiée à la partie administrative. Dans la maison du gardien, plusieurs studios seront aménagés et accueilleront temporairement des jeunes en difficulté, dans une certaine autonomie, pour leur permettre un retour rapide en milieu ordinaire. L'entrée de la MAS se fera par le boulevard des Acacias et les agents disposeront de plus de 30 places de stationnement à l'intérieur du parc.



Des aménagements spécifiques

La future Maison d'Accueil Spécialisée permettra d'offrir aux patients un véritable projet de vie, grâce à des aménagements spécifiques :

- 12 lits pour des patients nécessitant des prises en charge importantes, avec des espaces de type snoezelen, favorisant la stimulation multisensorielle, la détente et le plaisir, dont 2 lits d'accueil temporaire,
- 48 lits répartis sur 4 maisons pour permettre aux patients atteints de troubles psychiques de vivre dans des lieux adaptés. Une des maisons sera dédiée aux patients vieillissants, qui ne peuvent intégrer un EHPAD du fait de la complexité de leur handicap et de leur vieillissement,
- 5 places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire.



Mont de Marsan : une architecture remarquable

VILLAS Nombreux sont les architectes à avoir marqué de leur empreinte la ville de Mont de Marsan au travers de bâtisses d'exception qui traversent le temps, et ne cessent de soulever notre admiration et notre curiosité. Parmi ces architectes, Léonce Légrise a réalisé des maisons et des bâtiments publics, dont les groupes scolaires du Bourg-Neuf et de Saint-Jean-d'Août. Architecte moderne de la fin du 19^e/ début du 20^e siècle, il ne fut pas reconnu à titre posthume et son nom fut oublié des Landais, mais on peut admirer aujourd'hui l'étendue de son talent en arpentant les rues de Mont de Marsan.



Villa Mirasol. Au confluent de la Douze et du Midou

Certainement le chef d'œuvre de l'architecte. Répondant aux exigences d'une clientèle fortunée, cette importante demeure bourgeoise, transformée depuis 2015 en hôtel/restaurant, fut construite en 1912. Elle se dresse sur l'emplacement d'une ancienne scierie à la commande de la Famille Labrit. Toitures à croupe, utilisation de la brique, présence de faux pans en bois évoquent certaines caractéristiques de l'architecture landaise mais elle s'inspire d'avantage des constructions balnéaires de la côte basque. Légrise y conçoit l'intégralité du décor intérieur : verrière, luminaires en potence, hall et cage d'escalier traités dans un beau bois sombre...



Villa rue Maubec

Au n°111 de la rue Maubec, Léonce Légrise érige sa propre maison dans un style Art Déco propre aux années 20. Elle s'inscrit dans les volumes des maisons mitoyennes. Elle est reconnaissable à sa loggia ouverte à l'étage et dont les formes de l'arcade et de la maçonnerie du balcon, rappellent les profils de ce mouvement artistique.



Villa des Cèdres, boulevard d'Alingsas Office notarial Baudoin/Malric

Construite dans les années 20, elle fait partie des villas qui viennent occuper les espaces libres. Elle reflète l'état d'esprit d'une bourgeoisie tournée vers la vie mondaine de la côte. Elle reprend (comme la Villa Mirasol) les codes de l'architecture balnéaire et influencent fortement les villas basco-landaises des années 30 et 40 qui se multiplient dans la périphérie de la ville. Réhabilitée il y a peu de temps en office notarial, cette villa s'ouvre sur un grand parc arboré.

Groupes scolaires du Bourg-Neuf et de Saint-Jean-d'Août

Deux bâtiments scolaires, œuvres de Léonce Légrise, subsistent aussi dans le paysage montois. L'école primaire du Bourg-Neuf (1928-1930), dont l'entrée avenue Pasteur, séparait les classes des filles et des garçons, et le groupe scolaire de Saint-Jean-d'Août (chemin de Thore), qui constitue, lui aussi, un bel exemple d'architecture Art Déco landaise.

Pour en savoir plus :

■ Visites guidées commentées

"Découverte du patrimoine montois" avec Vincent Matéos. Parcours urbain pédestre (2h) dans les rues de Mont de Marsan. Renseignements et inscriptions : 05 58 05 87 37 / accueil@visitmontdemarsan.fr

Informations relevées dans l'article de Vincent Matéos, revue "Le Festin #87" et dans l'ouvrage "Mont de Marsan au XX^e siècle" de Yohan Gabay.

Écocitoyens dès le plus jeune âge

TOUS ACTEURS Chantiers de ramassage des déchets, plantation de fleurs pour les abeilles, ateliers "écogestes", pesée des aliments jetés à la suite d'un repas... Tout au long de l'année, de nombreuses actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux sont proposées aux enfants du territoire.

Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial. "Nous sommes conscients que la transition écologique et énergétique passe par un travail important de sensibilisation. À ce titre, l'Agglomération soutient le développement de projets d'éducation à l'environnement dans les écoles portant notamment sur des thématiques comme la gestion des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la biodiversité en ville ou encore les économies d'énergie", explique Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo.

Récemment, les enfants de l'accueil périscolaire du Pégly à Mont de Marsan ont participé à un concours d'affiches autour du tri et du recyclage. Constatant que les déchets, principalement les emballages de goûters, n'étaient pas systématiquement jetés à la poubelle, leur animatrice a voulu leur proposer un jeu qui leur permet d'exprimer leur créativité tout en intégrant les consignes de tri générales. L'affiche gagnante, élue par les enfants de l'école du Carboué, est utilisée depuis dans les locaux pour rappeler les "bonnes pratiques" à adopter.



Penser les rythmes scolaires

ENQUÊTE Depuis l'an dernier, l'Agglomération s'est engagée dans une réflexion sur l'opportunité d'une évolution des rythmes scolaires au cours de laquelle les avis des familles ont été recueillis.

31,46% d'entre elles, soit 1070 familles, ont bien voulu se prêter au jeu et répondre au questionnaire distribué. Les résultats qui en ressortent sont très partagés. Si 51,2% des familles se disent favorables à une semaine à 4 jours d'école, 48,8% préféreraient rester sur un système à 4,5 jours. Les raisons avancées pour justifier ces choix sont identiques des deux côtés : organisation familiale, besoins de l'enfant, bénéfique aux apprentissages... Suite à cela, les élus de l'Agglomération ont décidé de maintenir la semaine de classe à 4,5 jours pour la rentrée 2019-2020. "Cette décision a été prise à l'issue d'une consultation très riche qui a fait apparaître des avis partagés. Elle n'a cependant pas apporté assez d'éléments

pour remettre en cause une organisation favorable au bien-être, aux apprentissages et à la concentration des élèves. De plus, nous avons pu constater que les activités proposées lors des TAP étaient appréciées des enfants", nous explique Jean-Marie Esquié, vice-président de Mont de Marsan Agglo en charge de l'Éducation. "Néanmoins, une évaluation plus globale de cette organisation sera faite dans la durée, en prenant en compte les réponses des familles et en portant une attention toute particulière aux rythmes des élèves de maternelle ainsi qu'à la frange d'enfants qui ne pratiquent aucune activité, que ce soit pendant les TAP ou à l'extérieur de l'école".

Retrouvez les résultats complets de l'enquête sur espacefamille.montdemarsan-agglo.fr

L'Espace Famille fait peau neuve !

La nouvelle version, accessible dès le 4 juillet, sera plus simple et intuitive et vous permettra notamment :

- d'effectuer vos démarches en ligne sur votre espace personnel (connexion grâce à la "clé enfance") : inscriptions, réservations, annulations, paiement.
- de consulter et télécharger le règlement intérieur, le projet éducatif territorial
- d'accéder aux menus, aux plannings des TAP et des centres de loisirs.

Vous y trouverez également les coordonnées de tous les sites, une revue de presse et les informations ponctuelles.

espacefamille.montdemarsan-agglo.fr
Renseignements auprès du Guichet Éducation : 05 58 93 68 68

Télex

► Aménager son logement pour bien vieillir, pour prévenir la perte d'autonomie www.jamenagemonlogement.fr ► Simple, pratique, économique, pour vos déplacements sur l'ensemble du territoire du Marsan Agglo pensez Tma ! Choisissez le bus ou le vélo ! www.reseautma.com

Bâtiland
L'univers des matériaux

CONSULTEZ NOUS
AUSSI POUR LA POSE

Portail coulissant aluminium
Gris anthracite - Modèle PC10A12
L 3m x H 1,20m
1190€ TTC*

Motorisation en option // Fourni-Posé en option
Tarifs autres dimensions sur demande
* dans la limite des stocks disponibles, promotion, hors livraison, hors pose et non cumulable

Nous conseillons, nous vendons et nous posons

clôture & portail | salle de bain | menuiserie | placard & dressing

Ets MAURIN - ZA Mamoura - Saint Avit - 05 58 75 75 72

L'Authenticité d'une Cuisine Traditionnelle !

Plat du jour 8€
Entrée / Plat ou Plat / Dessert 10€
Potage du jour / Entrée / Plat / Dessert, Café et Vin compris 13€

SUGGESTIONS À L'APPOUVE

Restaurant Madeleine
terrasse, intérieur
animation musicale

BAR - RESTAURANT DES SPORTS

Ouvert du lundi au samedi midi
repas de groupes sur réservation le soir
Face aux Arènes de Mont-de-Marsan
1, place Stanislas Baron - 05 58 03 49 84
bdsports7@orange.fr

Le budget 2019 de Mont de Marsan Agglo

ENGAGEMENT Pas d'évolution des taux de fiscalité, incidences des nouvelles compétences, mesures nouvelles : les élus de Mont de Marsan Agglo ont adopté, le 2 avril dernier, un budget 2019 dans le droit fil des orientations budgétaires discutées quelques semaines auparavant. Hervé Bayard, vice-président en charge des Finances, nous le présente.

À quels objectifs répond le budget 2019 ?



Nous avons comme objectif de répondre au mieux aux besoins du quotidien et pour cela donner à nos services les moyens de fonctionner et de préparer l'avenir de notre territoire en investissant dans de nouvelles infrastructures. C'est ainsi que nous nous faisons forts d'offrir des services de grande qualité comme dans le domaine scolaire et de moderniser nos équipements, je pense entre autre à la voirie, au caféMusic', en 2019. Nous sommes soucieux de l'efficacité de nos actions et notamment la façon dont nous utilisons l'argent de la collectivité. Cette année, nous pouvons nous permettre, par nos choix de gestion, de stabiliser les taux d'imposition, malgré le fait que l'agglomération exerce de plus en plus de compétences.

Quelles sont ses nouvelles compétences ?

En 2019, nous intégrons la compétence Eau et Assainissement avec pour objectif de permettre, à terme, à tous les habitants du territoire de bénéficier des mêmes services, quelle que soit leur commune de résidence. Quant à la finalisation du transfert du Théâtre de Gascogne, il se poursuit par la création d'un établissement public administratif "Théâtre de Gascogne" disposant de son propre budget. Je précise, par ailleurs, que nous sommes l'une des agglomérations de France disposant du plus grand nombre de compétences. Cela est l'expression d'une ambition, mais cela nous contraint aussi à une rigueur en matière de dépenses.

Quelles mesures nouvelles permettra ce budget ?

Il va nous permettre de répondre aux enjeux du moment avec le plan climat, le schéma global de mobilité et de porter deux projets majeurs pour le territoire :

- le **Contrat de ruralité** qui est un outil structurant et attractif pour les communes rurales de l'Agglo. Complémentaire du plan "Action Cœur de Ville", son objectif est de soutenir l'accessibilité aux services publics, de permettre le maintien voire le développement du commerce en centre bourg et d'éviter la désertification rurale. Pour cela, l'agglomération accompagnera les communes sur certains projets comme, par exemple, un diagnostic médical du territoire et la mise en place d'un service public itinérant.

Budget d'investissement :
18,5 M€
(dont 8.1 M€ de reports 2018)

Dépenses d'équipements :
14,4 M€
(dont 8 M€ de reports 2018)

- le **programme Action Cœur de Ville** va permettre, quant à lui, de redynamiser et revitaliser le centre-ville montois, cœur de l'Agglo. Chaque habitant du territoire devra, à terme, en ressentir les bénéfices car l'attractivité du cœur de ville rejaillira sur l'ensemble du territoire.

Nous ressentons déjà les premiers effets de ce dispositif et des actions déjà engagées, mais nous devons rester mobilisés.

Et en termes d'objectifs financiers ?

Nous nous sommes fixés des objectifs financiers : épargne, endettement, investissement... à horizon 2022. Nous poursuivrons ce cap de maîtrise indispensable, et ainsi nous sommes capables d'anticiper sans subir. Nous sommes à la fois prudents et ambitieux, notre budget est, en chiffre, la traduction de cet état d'esprit.

BUDGET D'ÉQUIPEMENTS

Priorité aux travaux d'aménagements urbains, à l'éducation, au développement économique et au développement et attractivité du territoire.



► **2,1 M€ / 34%**
 ■ Plan Global de Déplacements : programme de travaux d'accessibilité
 ■ Compléments de crédits pour Bd Simone Veil
 ■ Mise en œuvre de l'outil cartographique Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)
 ■ Programme annuel de voirie



- Parc Naturel Urbain : travaux d'aménagement et études
- Plan Climat : études et actions
- Contrat Cœur de Ville : études et travaux d'aménagement
- Contrat de ruralité : diagnostic médical, étude sur le service public itinérant
- Participation pour la LGV SEA
- Prévion d'études pour SCOT et PLU



(hors budget annexe)
 ■ Budget annexe des Zones d'Activités
 ■ Aménagement de locaux sur le site So Watt pour activité de cybersécurité



BUDGETS ANNEXES

Logements

► **480 000 €**
 Loyers, annuité, amortissement, entretien et travaux des logements

Transports

► **3,2 M€**
 Contribution au délégataire, financement de prestations d'entretien de voirie, versement de transport subvention d'équilibre

Assainissement

► **5 509 000 €** en fonctionnement
 ► **8 954 000 €** en investissement : diagnostic en amont des micropolluants, relevés des réseaux d'assainissement et intégration dans le SIG, acquisition de terrain, travaux de construction (station de Jouanas), études hangar à boues, bassin enterré des Berges, travaux sur réseaux assainissement, réhabilitation de canalisations.

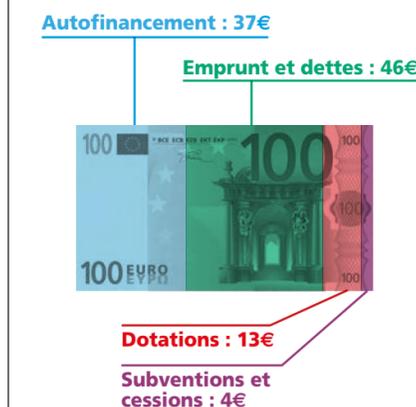
Zones d'Activités

► **300 000 €** en investissement : travaux d'aménagement des locaux administratifs et co-working de la pépinière La Fabrik

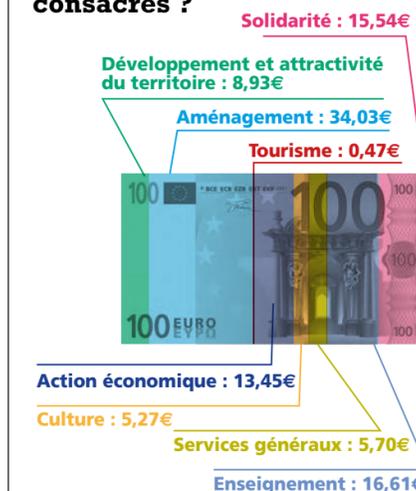
Eau

► **6 485 000 €** en fonctionnement
 ► **2 245 300 €** en investissement : études d'interconnexion des réseaux, schéma directeur de la gestion patrimoniale, déploiement de la télérelève, relevés des réseaux d'eau et intégration dans le SIG, réhabilitation de réservoirs d'eau, travaux d'adduction d'eau.

Quand l'Agglo reçoit 100€, d'où viennent-ils ?



Quand l'Agglo dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?



Zoom sur... Comment l'Agglo finance-t-elle ses investissements ?

- **Contributions de l'État : 5,6 M€** (L'État verse une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations)
- **Impôts et taxes : 26 M€** dont CET 8,8 M€
- **Versement transport : 3,1 M€** (payé par les entreprises et les collectivités de plus de 9 salariés. Permet de développer le transport public)
- **Partenaires institutionnels : 1,8 M€** (Région, Département...)
- **Produits d'exploitations : 6,5 M€**
- **Emprunt : 4,5 M€** (Vient en complément des ressources propres pour le financement de grands chantiers)

Paro, le robot phoque au service des résidents de l'EHPAD Saint-Pierre

THÉRAPIE Il y a un an, votre m2m.ag vous présentait le nouveau résident de l'EHPAD Saint-Pierre : Paro le phoque. Un robot socio-pédagogique utilisé en atelier d'animation et en thérapie relationnelle pour les résidents de l'EHPAD. Premier bilan.

Le robot phoque est utilisé dans différents services (pôle d'activités et de soins adaptées, unité spécialisée Alzheimer...) de l'EHPAD Saint-Pierre pour des ateliers thérapeutiques (collectifs ou individuels), ludiques ou encore lors des soins. "La fréquence étant une des conditions de réussite de ce dispositif, nous avons dû repenser le projet, prévu au départ sur les 3 EHPAD du CIAS du Marsan, afin qu'il soit le plus bénéfique possible aux résidents" explique Aurélie Rebeyrol, directrice du pôle Hébergements du CIAS du Marsan. Les résidents peuvent être amenés à raconter une histoire autour du robot, le mettre en scène, lui faire sa toilette... Après chaque séance, une grille d'observation est complétée par l'équipe, permettant d'adapter la prise en charge des résidents.

apaisement, personne ne pouvant rester indifférent à son charme. Depuis sa mise en service, Paro a ainsi montré son efficacité sur les troubles de la communication, sa présence incitant le contact verbal et tactile, du comportement, grâce à son rôle d'objet transitionnel, Paro rassure et calme les angoisses, ainsi que sur la perception de la douleur (effet distracteur). Un point d'autant plus important qu'il n'existe que peu d'approches non médicamenteuses permettant de soulager la douleur aiguë des personnes âgées atteintes de démence accueillies en institution. Après la gériatrie, Paro le phoque suscite désormais l'intérêt en médecine physique et en réadaptation pédiatrique.

Un robot aux vertus thérapeutiques

"De manière générale, les soignants semblent satisfaits de ce robot. Ils ne s'attendaient pas à de telles réactions positives des résidents. Tous apprécient de pouvoir le voir, le caresser, s'en occuper..." ajoute la directrice. Une des résidentes confie que Paro lui permet d'oublier ses soucis. Pour d'autres, il fait remonter à la surface des souvenirs. Pour tous, résidents comme soignants, le robot phoque apporte un



Bonnes affaires et bonnes actions à la Vesti Boutique

La Vesti Boutique de la Croix Rouge a opéré un grand ménage de printemps pour proposer à ses clients un lieu plus accueillant, qui s'apparente davantage à une boutique de prêt-à-porter. Ce qu'elle est, puisque, rappelons-le, la Vesti Boutique est ouverte à tous, pas seulement aux bénéficiaires de la Plateforme Sociale du Marsan. Maroquinerie, vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison, tout le monde peut trouver son bonheur à petits prix (de 0,20€ à 10€). En achetant un vêtement à la Vesti Boutique, en plus de faire une bonne affaire, vous faites une double bonne action : pour les autres (chaque euro dépensé sert aux missions d'actions sociales de la Croix Rouge) et pour la planète (achat écoresponsable).

Vesti Boutique de la Croix Rouge
Plateforme Sociale du Marsan,
243 chemin de l'évasion à Mont de Marsan
05 58 06 36 18. Du lundi au vendredi, de 10h à 12h (mardi et jeudi, de 14h à 16h30)

La MAT : une solution de répit supplémentaire pour les aidants

ACCUEIL La future Maison d'Accueil Temporaire (MAT) Yvonne Isidore de Mont de Marsan, portée par le CIAS du Marsan, est en construction. Elle ouvrira au public au deuxième semestre 2020.



Installée sur l'ancien site du foyer-logement pour personnes âgées Yvonne Isidore et pensée par le cabinet d'architecture Audouin-Lefeuve en lien avec les équipes du CIAS, cette maison d'accueil temporaire permettra aux proches aidants d'avoir un peu de répit et d'aide spécialisée. "Elle sera un point relais pour tous ceux qui sont amenés à aider une personne âgée souffrant de troubles cognitifs ou ne pouvant disposer d'assez d'autonomie pour réaliser des gestes essentiels de la vie quotidienne" explique Muriel Crozes, élue de Mont de Marsan Agglo en charge de l'action sociale communautaire. La structure disposera de 10 places d'accueil de jour, actuellement proposées à l'EHPAD Saint-Pierre (voir m2m.ag n°15), et de 17 places d'hébergement temporaire. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, en perte d'autonomie physique, atteintes de maladies neuro-dégénératives et aux personnes autonomes isolées. Elle proposera des prises en charge temporaires dans la limite de 90 jours par an dans le cadre de l'hébergement temporaire, mais aussi des prises en charge ponctuelles sur la journée via l'accueil de jour, avec des activités, animations et repas thérapeutiques dans un lieu dédié. Cette structure s'inscrit ainsi dans les axes des plans nationaux en faveur des personnes âgées et du schéma landais en faveur des personnes vulnérables.



Télex ▶ sauvequiveut.fr jeu mis en ligne par la Fédération / nationale des sapeurs-pompiers de France pour sensibiliser les plus jeunes et connaître les bons gestes pour peut-être sauver des vies en cas de danger

m2m

LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE
MONT DE MARSAN
bimestriel



20 Budget 2019 de la Ville

22 Madeleine

- Les arènes du Plumaçon ont 130 ans
- La musique vivante à l'honneur
- Du nouveau pour la Madeleine en bus

24 Vie municipale et associative

- Forum des associations montoises
- Concours des maisons fleuries : inscrivez-vous !

26 La vie des quartiers

- Les prochains aménagements dans vos quartiers

28 Culture ville

- 31^e édition Arte Flamenco
- Mont de Marsan Sculptures : rencontre avec Armand Jamonneau
- Musée Athletic club

30 Sports

- Le Pass...Sport montois : plus de 500 adhérents
- Grand prix de l'Agglo au golf de Mont de Marsan

Le budget 2019 de la Ville de Mont de Marsan



INTERVIEW Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan

Le contexte national impacte-t-il cette année encore le budget de la Ville ?

Il reste difficile mais notre gestion responsable nous permet de dégager des marges de manœuvres. Je rappelle que la loi de programmation des finances publiques prévoit, pour les années 2018 à 2022, une réduction des dépenses publiques de 13 milliards d'euros. Les collectivités doivent donc, pour répondre à cette injonction, maîtriser leurs budgets. Cela se joue à 2 niveaux :

- l'endettement : leur capacité de désendettement doit être comprise entre 11 et 13 ans. Mont de Marsan est à 10 ans de capacité de désendettement
- les dépenses de fonctionnement. L'évolution maximale préconisée est de 1,2% par an et Mont de Marsan est à - 2,78%. Il n'y a pas un microclimat sur Mont de Marsan et aucune collectivité n'est épargnée par ces contraintes budgétaires.

Quels événements majeurs propres au territoire marquent le budget 2019 ?

Il se caractérise par :

- la fin du transfert de la compétence culturelle liée au Théâtre de Gascogne : les dépenses et recettes sont ainsi transférées à Mont de Marsan Agglomération qui a ensuite créé l'établissement public administratif "Théâtre de Gascogne".
- le transfert de la compétence Eau et Assainissement à Mont de Marsan Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2019. Cela se traduit par la disparition de ce budget annexe municipal.
- l'édition 2019 de Mont de Marsan Sculptures consacré aux Mythes.
- la mise en œuvre du programme Action Cœur de Ville. Comme les 222 autres villes retenues, un important niveau d'investissement sera consacré à ce programme cette année afin de redynamiser et de redonner envie de fréquenter notre cœur de ville.

Quelles sont les grandes orientations budgétaires ?

Il s'inscrit dans la continuité de 2018 par la poursuite de nos engagements de mandat. Nous sommes sur un territoire au potentiel fiscal faible, mais nous maintenons un cap responsable et raisonnable sans toucher au levier fiscal. Nos efforts se focalisent sur

la recherche et l'optimisation de marges de manœuvre avec notamment la mobilisation importante de subvention d'investissement, ainsi que des économies sur les postes énergétiques. Notre objectif est de préserver simultanément la qualité des services prioritaires dus à nos concitoyens et les investissements qui valorisent notre territoire.

Et en termes d'objectifs concrets pour la ville ?

Sans augmenter les impôts, nous allons œuvrer au renforcement de l'attractivité de la ville et au lien social dans notre cité

Budget 2019 à l'agglomération : 53,5 M€
dont **35,5 M€ en fonctionnement** et **18 M€ en investissement**

avec le Conseil Départemental dans le cadre du festival Arte Flamenco. Nous maintiendrons les animations phares de notre ville organisée par la régie des fêtes (Madeleine, Carnaval, Noël...).

2019 sera également marqué par la transformation progressive du centre-ville. Des investissements directs seront faits à travers le programme "Action Cœur de Ville", tels la réhabilitation de l'Auberge Landaise, le caféMusic', les Nouvelles Galeries...

Nous engagerons des investissements vertueux pour :

- l'environnement avec la poursuite de la modernisation de l'éclairage public et la performance énergétique des bâtiments publics.

- la rénovation de notre patrimoine sportif avec les travaux de Barbe d'Or et de nos poumons verts en redonnant à l'espace de la plaine des jeux son attractivité urbaine et environnementale.

- nos services grâce à des investissements en matériels et équipements numériques indispensables pour l'amélioration des conditions de travail et l'efficacité de chacun d'eux.

Comme vous le voyez, le programme est dense, mais il nous galvanise.

BUDGET D'ÉQUIPEMENTS



Vie de la Cité

► **3,5 M€**

■ Cadre de vie et équipements municipaux

Santé Qualité de Vie au Travail (amélioration des conditions de travail des agents), renouvellement et équipement des salles associatives, réhabilitation de l'Auberge landaise.

■ Voirie

Enfouissement et rénovation des réseaux, renouvellement du mobilier urbain, amélioration de l'éclairage public et aménagement de pistes cyclables sécurisées. Extension de réseau et amélioration du réseau d'eau pluvial, renouvellement de feux tricolores.

■ Conseils de quartier

Investissement.

■ Culture et patrimoine

Mobilier et signalétique pour le musée, restauration de la toiture de l'église de la Madeleine, participation études pour la réhabilitation du caféMusic'.

■ Handicap

Mise en accessibilité de bâtiments.

BUDGETS ANNEXES

Self Bosquet

► **267 000€**

Pôle funéraire

► **Pompes funèbres municipales 2,2 M€**

► **Crématorium 887 000€**

Fêtes et Animations (Régie des fêtes)

► **2,4 M€** Animations festives de la ville dont les Fêtes de la Madeleine



Développement de la Cité

► **4 255 900€**

■ Cœur de ville

Renforcement de l'Opération Façade, vidéoprotection, achat matériel propreté, acquisitions immobilières (commerces ou autres), achat de mobiliers urbains, jalonnement, porte d'entrée de ville, aire de jeux, acquisition des Nouvelles Galeries et études architecturales et urbaines.

■ Urbanisme / foncier

Acquisition foncière.

■ Performance énergétique

Performance environnementale des bâtiments et modernisation de l'éclairage public.



Rénovation des équipements sportifs

► **2 969 471€**

Salle Barbe d'Or, rénovation de l'éclairage du stade, travaux d'aménagement de la plaine des jeux (vestiaire, entrée de la plaine, stationnement, parcours en mode doux). Rénovation toiture salle de tennis de table, bardage gymnase du Beillet, achat matériel sportif, travaux arrosage du golf.

Quand la Ville dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?

Rénovation des équipements sportifs : 27€



Développement de la cité : 38€

Culture : 3€

Quand la Ville reçoit 100€, d'où viennent-ils ?

Autofinancement : 70,25€

Emprunt et dettes : 8,23€



Subventions : 12,88€

Dotations : 7,41€

Produits des cessions : 1,23€

Zoom sur... Comment la Ville finance son budget ?

■ Contributions de l'État : 6 M€

(L'État verse une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations)

■ Impôts et taxes : 18,5 M€

■ Partenaires institutionnels : 1,5 M€ (Région, Département...)

■ Produits d'exploitations : 1,8 M€

■ Emprunt : 1 M€

(Vient en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers)

Publicité

DEPUIS 1950
LACOSTE
LIBRAIRIE PAPETERIE

Papeterie
Fourniture et Mobilier
de bureau et scolaire

Librairie
Spécialité Régionalisme (livres anciens)
Spécialité Polar et Bien-Etre
Spécialité Librairie Scolaire

Beaux-arts (Sennelier, Canson, Winsor & Newton, Rembrandt, Montana, Posca...)
Décoration/Cadeaux

MONT-DE-MARSAN ·
La passion partagée!

www.maison-lacoste.fr
Suivez nous et venez partager votre passion sur et
Pour le particulier, le professionnel et la collectivité

Télex

Marchés délocalisés Stade Guy Boniface : Marché St-Roch jusqu'au 23 juillet inclus (Retour St-Roch : 27 juillet) / Marché Arènes 16 et 23 juillet. (Retour : 30 juillet) ► **Distribution des sacs jaunes** gratuits pour le tri sélectif le 1^{er} jeudi du mois / Par le SITCOM / Place des arènes (conciergerie) 9h-17h / Ou sur demande préalable à l'accueil de la mairie (05 58 05 87 87) ► **Carte d'identité & passeport** / Un seul contact : cni-passeport@montdemarsan.fr ► En juillet, août et septembre / Le 1^{er} dimanche du mois / **Rassemblement de voitures anciennes** / Nahuques 9h-12h



▲ La jeunesse à l'honneur

Cette année encore, les jeunes de la Classe des 18 ans nés en 2001 s'apprêtent à vivre 5 jours de folie, rythmés par des apparitions quotidiennes. Une belle occasion de fêter leur majorité entre amis et de vivre des moments inoubliables.

Le vendredi après-midi, ils animeront les bords de la Midouze pour la traditionnelle "Journée de la jeunesse". Tous les festayres âgés de 15 à 20 ans sont invités à se rejoindre par équipe de 4 et à relever des défis sur des structures gonflables (ventre y glisse, water ball, bubble bump, chasse-taupe...).

■ **Journée de la jeunesse**
Vendredi 19 juillet

Inscriptions jusqu'au 16 juillet auprès du BIJ : 05 58 03 82 63 / bij@montdemarsan.fr



Les arènes du Plumaçon ont 130 ans

ANNIVERSAIRE Cette année nous célébrerons les 130 années d'existence des arènes du Plumaçon. Pour commémorer cela, l'auteur Alain Lafourcade a mis à l'honneur les 30 dernières années dans son ouvrage intitulé "Les arènes du Plumaçon de 1989 à 2018".

Dans son dernier numéro, la société de Borda met en lumière le dernier livre d'Alain Lafourcade. L'auteur y rappelle la tradition taurine montoise, attestée dès 1636, avec sa Patronne "Sainte Marie-Madeleine". Il évoque les diverses arènes démontables qui étaient édifiées chaque année dans les communes annexées par Mont de Marsan en 1866 et devenues simples quartiers montois (Nonères, Saint-Jean-d'Août, Saint-Médard-de-Beausse) et bien sûr celles de la place Saint-Roch. Enfin, il conte la construction des arènes du Plumaçon et leur histoire.

Mais l'ouvrage d'Alain Lafourcade va plus loin et se veut la suite de la "bible" écrite par Geneviève Fondeviole* en 1989 pour fêter le centenaire des arènes montoises. L'auteur y égrenait les riches heures du Plumaçon : les comptes-rendus de quelque 250 spectacles taurins lui permettaient d'en tirer de très intéressantes statistiques sur le bilan des ganaderías et des matadors.

Pour marquer les 30 années suivantes, Alain Lafourcade évoquera les quelque 226 spectacles taurins qui se sont déroulés au Plumaçon de 1989 à 2018. On retrouvera donc dans cet ouvrage, outre les cartels et comptes-rendus de tous ces spectacles, les événements et faits marquants ayant émaillé ces trente années. Seront évoquées les statues et plaques commémoratives et l'on y trouvera en annexes : le bilan des ganaderías, des toreros (matadors, novilleros, becerristas) et leur classement, les cornadas, etc.

*Ouvrage toujours disponible auprès de la Régie des Fêtes



La musique vivante à l'honneur

La musique est une animation essentielle de nos fêtes. Tout au long des 5 jours, de nombreux groupes se succèdent pour animer les différents "spots". Si les platines ont toute leur place, la musique vivante reste essentielle à notre fête traditionnelle. Cette année, le programme permettra d'entendre de la musique vivante aux quatre coins de la fête :

- création d'une place des bandas avec des animations ininterrompues
- plusieurs "passe rues" à partir du jeudi
- une journée dédiée aux bandas le samedi avec un défilé parade de bandas et de groupes folkloriques internationaux puis, à l'issue de la corrida, une Encantada bandas.

Accès et stationnement en centre-ville : rappel des règles

À l'intérieur du périmètre de sécurité :

■ **Liberté de circulation des piétons**

■ **De 6h à 10h** : circulation libre

■ **Dès 10h** : interdiction de circuler à vélo, en deux-roues motorisé et en voiture et de stationner sur la voie publique (dispositions particulières pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules d'urgence).

Stationnement dans les parkings clos

■ **Le parking Saint-Roch** sera réservé aux riverains du centre-ville ne possédant pas de place de parking privée et aux personnes à mobilité réduite. L'accès nécessite une autorisation délivrée par le Pôle technique (entrées et sorties uniquement de 6h à 20h).

■ **Le parking souterrain du Midou** fonctionnera comme habituellement et sera également ouvert le dimanche 21 juillet de 9h à 14h – veiller à garder le ticket avec soi pour récupérer le véhicule par l'accès piéton sous les arcades.

■ **Le Parking Dulamon** sera quant à lui fermé. Les abonnés seront transférés le temps de la fermeture au parking du Midou.

Course du Moun, mercredi 17 juillet

■ **Fermeture des rues**

- Dans le périmètre de sécurité de 8h à 6h le lendemain
- Sur le parcours de la course de 8h à 11h

■ **Accès au parking du Midou**

- Impossible (entrée et sortie) de 8h à 11h

Renseignements : Pôle Technique,
8 rue du Maréchal Bosquet – 05 58 05 32 32



Du nouveau pour la Madeleine en bus !

TRANSPORT Modification des horaires sur les lignes urbaines, extension du Pass' Madeleine... des nouveautés qui s'adaptent au mieux aux besoins des usagers pendant les fêtes.

Parce que les festayres ne sont pas les seuls à emprunter les transports en commun, pendant ces 5 jours, 4 lignes urbaines et 3 lignes vers les parkings relais fonctionneront dès 7h et jusqu'à 4h30 (3h30 le mercredi et 10h-3h30 le dimanche), contre 12h auparavant, avec des passages toutes les 30 minutes environ.

Le Pass' Madeleine s'étend désormais à toute l'agglo. Habitant de Mont de Marsan ou d'une commune de l'agglo, profitez des allers/retours

illimités sur les lignes urbaines et interurbaines grâce au Pass' Madeleine à 6€.

La navette reliant le cœur des fêtes au camping festayre à Nahuques, sera mise en service à partir du mercredi jusqu'au samedi, de 22h à 4h, avec des fréquences toutes les 30 minutes. Pour faire face à l'abondance du week-end, une deuxième navette viendra renforcer le service les vendredi et samedi.

Plus d'infos : fetesmadeleine.fr

Facebook icon: Fêtes de la Madeleine | Video icon: Les + vidéo (voir p3)

Madeleine en bus

Lignes urbaines et interurbaines :

■ **2€** l'aller/retour (achat auprès du conducteur)

Pass' Madeleine Mont de Marsan et agglo :

■ **6€** (allers/retours illimités)

Vous venez de plus loin ?

Optez pour les bus des ferias qui sillonnent le département, il y en a forcément un qui passe près de chez vous !

lesbusdesferias.com
Cars Sarro 05 58 73 01 00

Pour une fête plus propre

ÉCO-RESPONSABLE Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Mont de Marsan travaille sur des actions ciblées de sensibilisation à la gestion des déchets pendant les fêtes de la Madeleine.



Afin d'attirer l'attention des festayres sur la pollution des cours d'eau, la Ville et l'association Surfrider s'associent pour proposer à tous ceux qui le souhaitent de venir peindre les bouches d'égout des places Saint-Roch, Charles-de-Gaulle, Pitrac, de l'esplanade des Arènes et du quai de la Midouze le vendredi 19 juillet. Pinceaux, peinture et pochoirs seront fournis. Le message choisi, "Jeter à terre c'est jeter en mer", vise à éviter que trop de mégots et autres déchets ne soient jetés dans ces bouches d'égout et polluent ensuite durablement l'eau des rivières.

Au Campo de Feria, à Nahuques et sur les berges, vous retrouverez également trois "boîtes à clopes", des cendriers ludiques qui vous proposent de répondre à une question tout en étant écoresponsable. Alors, au lieu de jeter vos mégots, allez voter ! Enfin, le barrage flottant sera réinstallé au niveau du quai Silguy pour retenir les déchets tombés dans la Midouze. Un chantier de ramassage des déchets sera ensuite organisé pour récupérer puis analyser les déchets.

Publicité

LAND'ALU

VÉRANDAS & PERGOLAS

VOLETS & STORES

FENÊTRES & PORTES

PORTAILS & CLÔTURES

401, rue de la Ferme du Conte
40000 MONT DE MARSAN
05 58 06 23 02 - landalu@hotmail.fr
Suivez-nous sur Facebook !

Publicité

IMMOBILIER LE HYARIC

Votre NOUVEAU Syndic de Copropriété

Un interlocuteur unique

Une technologie avancée
(suivi des travaux, des dossiers et des comptes en temps réel)

Une transparence optimisée

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONSULTER POUR UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE

Violaine DUBOS
05.58.75.56.94
06.58.64.62.00
immobilierlehyaric@gmail.com

Une maison neuve facile à acheter

• MONT DE MARSAN • LAGLORIEUSE
• CAMPET-ET-LAMOLÈRE

Propriétaire de votre maison pour le prix d'un loyer



Prêt à Taux Zéro 0%

Exemple de prix :

Maison avec auvent

terrain environ 430 m² (garage)
tous frais annexes compris
livrée clés en main (RT 2012)

Prix à partir de :

T3
152 700 €

Une maison neuve bien à soi, moins chère que partout ailleurs, terrain et tous frais annexes compris.

LES CASTORS LANDAIS - les meilleurs prix - Tout compris.

6 place Saint Roch - MONT DE MARSAN - T. 05 58 75 05 85 - lescastorslandais@orange.fr

MONT2 / VIE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE

Forum des associations montoises, toujours un succès !

MAILLAGE ASSOCIATIF Le traditionnel Forum des associations se tiendra cette année les 7 et 8 septembre au Hall de Nahuques et sur le site alentour, avec un thème fédérateur : l'environnement.

Avec une fréquentation allant entre 2500 et 3000 participants selon les années, le rendez-vous le plus couru des bénévoles, mais aussi des familles, sportifs, artistes, retraités en quête d'activités est bien le Forum des associations montoises. Traditionnellement inscrit dans le calendrier de la rentrée, il permet de choisir parmi une large palette de loisirs pour s'investir pour l'année.

Outre les associations habituellement présentes, 2019 accueillera des petites nouvelles : La Petite Moulète, l'Association départementale des Retraités Militaires (ARM 40), la Société des Amis du Musée Despiou-Wlérick, Hop la Skate-board, Sandblasterz 2.0, Mont 2 roues, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, Base-ball les Scorpions, Land Vibes, et l'Association Maillages. Saluons également les bénévoles de la Croix-Rouge qui assureront la tenue des différents postes de secours sur l'ensemble du site.

■ Forum des associations

Samedi 7 et dimanche 8 septembre / Hall de Nahuques
Programme sur assos.montdemarsan.fr

C'est voté à Mont de Marsan

CONSEILS MUNICIPAUX RETOUR SUR...

La séance du 9 avril

Finances

- Compte de Gestion 2018 : Budget Principal et Budgets annexes
- Budget Primitif 2019 : Budget principal et Budgets annexes (cf p20-21)
- Budget principal Ville - Taux de Fiscalité 2019
- Virement de subventions d'équilibre du Budget Principal aux Budgets Annexes : Projet Rénovation Urbaine, Régie municipale des fêtes et animations, et ZAC quartier nord Peyrouat
- Tableau des subventions aux associations
- Attribution de subventions : Amicales des Fêtes et Quartiers, Orchestre Montois, Comité d'oeuvres Sociales et Sportives, Etoile Sportive Montoise
- Conventions de reversement des recettes de la vente d'eau et des recettes de l'assainissement encaissées par les régies intercommunales à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont

Affaires juridiques

- Convention relative au nettoyage des bouches d'eaux pluviales
- Gestion des logements à caractère social de la Ville : convention avec le CCAS.

Urbanisme

- Lancement de la 4^e édition du Prix de la Création Urbaine au mois de juin 2019, qui visera à récompenser un projet architectural en lien avec le projet Muséal (cf m2m.ag 19)

La séance du 13 mai

Finances

- Budget principal : décision modificative
- CCAS : subvention de fonctionnement
- Subvention au Centre d'art contemporain

Ressources Humaines

- Mise en place de 3 nouveaux défibrillateurs

Culture

- Convention de partenariat avec la Société des amis du musée Despiou-Wlérick

Urbanisme

- Aquisition d'un local commercial rue F. Bastiat dans le cadre d'Action Cœur de Ville (cf p6)
- Aquisition du bâtiment des Nouvelles Galeries et de ses annexes (cf p5)

Les décisions du Conseil du 27 juin seront présentées dans le m2m.ag 21 Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur montdemarsan-agglo.fr Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio mdm



▲ Élevages et terroirs landais

La 50^e édition du concours départemental de l'élevage aura lieu le samedi 14 septembre autour des arènes du Plumaçon. Mont de Marsan n'avait pas accueilli ce concours depuis 20 ans. 300 animaux (bovins viande de race Blonde d'Aquitaine, Limousine, Bazadaise, vaches laitières Prim Holstein, chevaux lourds, poneys landais, moutons) et leurs 60 éleveurs seront présents. Vous pourrez admirer, notamment, plusieurs animaux médaillés aux salons de l'agriculture de Bordeaux et de Paris. Le midi, un repas 100% fermier, 100% local, sera préparé par les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme. À 15 h, défilé des animaux champions et remise des prix.

■ Journée Élevages et terroirs landais Samedi 14 septembre / Place des Arènes

Organisée par la Chambre d'agriculture et la Fédération Départementale des Comices, en partenariat avec la Ville de Mont de Marsan et avec le concours du Département des Landes.

MONT de MARSAN
PÔLE FUNÉRAIRE

05 58 46 44 44
Permanence décès 24h/24

POMPES FUNÉBRES MUNICIPALES

188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
pompes.funebres@montdemarsan.fr

N° habilitation PFI/2014-40-02-2015



Photo non contractuelle

CRÉMATORIUM
Tél. 05 58 06 47 47

FUNÉRARIIUM
Tél. 05 58 06 47 46

646 avenue de Canenx
complexe.funeraire@montdemarsan.fr

N° habilitation crématorium 2014-40-02-2015

ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES
(MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)

DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)

VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

www.pompesfunebresmontdemarsan.fr

GRUPE BERNADET

Trier pour recycler, c'est notre métier

CLTDI

Notre pôle de Saint-Avit accueille chaque année plus de 800 clients. Acteurs du bâtiment, des travaux publics, industriels, commerçants ou administrations, nous vous proposons des services de collecte et assurons à vos déchets en mélange un taux de valorisation atteignant les 70%. Si vous êtes à la recherche d'une solution personnalisée, contactez-nous au 05 58 85 29 74.

TRANSACTION • LOCATION • GESTION • ESTIMATION

nestenn
GRUPE D'AGENCES IMMOBILIERES by **AVIS**

- MONT DE MARSAN -

vous souhaitez un bel été !

72 rue Léon Gambetta

05 58 03 88 02

montdemarsan@nestenn.com

Votre vélo a été volé ? Pas forcément !

Beaucoup sont simplement "empruntés" signale la Police Municipale. Pensez à regarder sur montdemarsan.fr (rubrique objets trouvés) les photos des vélos retrouvés en ville, vous y verrez peut-être le vôtre ! La rubrique objets trouvés recense aussi les clés, les lunettes, les portefeuilles, les téléphones, les ordinateurs et toute sorte d'objets divers.

Inscriptions au concours des maisons fleuries

Dans le cadre de sa politique de fleurissement, Mont de Marsan organise chaque année un concours des jardins et balcons fleuris récompensant les Montois et Montoises qui contribuent, tout au long de l'année, à embellir la ville grâce à la qualité de leurs aménagements paysagers.

Inscriptions jusqu'au 30 juin auprès du service Espaces verts | 05 58 75 65 41 | montdemarsan.fr

My HOME PASSION
LE BONHEUR DANS LA CUISINE

guzzini

WK warmcook

Arts de la table, coutellerie, œnologie, accessoires pour la pâtisserie, ustensiles de cuisine, batterie de cuisson, petit électroménager, etc...
Articles cadeaux et déco
Epicerie Fine

Les épices à tailler Bio OCNI
Vous les avez vu à la TV
Venez les découvrir !!

Kuvings

KIT SMOOTHIES OFFERT

3 Univers pour votre intérieur : UNE SEULE ADRESSE
Centre commercial Le Grand Moun (entre La Halle et Socook)
Tél 05 58 79 29 19 - www.myhomepassion.fr

My HOME PASSION LE LABEL LITÉRIE
My HOME PASSION LINGE - Rideaux - Déco
My HOME PASSION LE BONHEUR DANS LA CUISINE



Les prochains aménagements dans vos quartiers

MISSIONS Informés des projets de la municipalité concernant les aménagements urbains, le cadre de vie, la sécurité, les animations, les conseillers de quartier ont plusieurs missions d'importance.

Tout d'abord, ils sont des relais d'information auprès des habitants sur les projets en cours et à venir. Ils ont aussi pour fonction de recueillir l'avis des habitants de leur quartier et de soumettre des aménagements. Parmi les propositions des habitants et des conseillers de quartier, ont été retenues cette année sur l'enveloppe allouée aux investissements 2019 :

- la réalisation d'un cheminement piéton en grave concassée du rond point Elisabeth Boselli à l'église Saint-Vincent
- l'aménagement extérieur du club des aînés de Barbe d'Or : accès et aire de stationnement en grave concassée, 2 tables extérieures, habillage du conteneur, bardage sur un côté de la clôture, quelques arbustes

- la réfection des allées de l'espace Galop en grave pour s'harmoniser avec les travaux de Saint-Médard
- L'aménagement de la venelle de Saint-Médard en grave concassée (liaison av. de Villeneuve / av. Maurice Galop)
- la réfection des allées du parc animalier de Nahuques
- l'installation d'une boîte à livres sur le quartier de l'hippodrome
- l'installation d'un abri au Pégly
- l'installation de panneaux "attention enfants" aux abords des écoles
- l'installation de bancs boulevard Nord et av. Sénateur Daignez
- la poursuite de l'habillage des colonnes de collecte, notamment av. Vincent Auriol

46 jardiniers solidaires en 2019 !

SOLIDARITÉ 46 jardiniers solidaires se sont engagés à cultiver des plants de légumes dans leur potager et à remettre la moitié de la récolte à la plateforme sociale du Marsan qui se charge de redistribuer les produits frais aux bénéficiaires, via les associations caritatives.

Cette année, en partenariat avec l'association Les Jardins Reconnaisants, l'opération a mis l'accent sur l'utilisation de solutions naturelles au potager afin de mieux accompagner les plants de légumes distribués. Une barquette de fleurs et

d'aromatiques a été offerte dans le but d'attirer la biodiversité au jardin, de protéger les légumes en place en luttant naturellement contre certains ravageurs et maladies au jardin potager. Cette barquette apporte de la couleur à nos jardins, attire nos pollinisateurs et désoriente certains ravageurs indésirables au potager. Le calendula et le basilic éloignent les pucerons des plants de tomate, l'œillet d'Inde les protège des nématodes friands des racines, la bourrache tient à distance les limaces et attirent abeilles et bourdons, le cosmos désoriente visuellement et olfactivement les ravageurs volants, la tanaisie est à planter près des pommes de terre empêchant ainsi les doryphores de dévorer le feuillage de ces dernières... Les graines reproductibles des plants distribués proviennent, en grande partie, de la grainothèque de Saint-Pierre-du-Mont, issues des nombreux trocs entre jardiniers passionnés.



Vos prochains rendez-vous

■ La Médiévale, les 14 et 15 septembre, aux abords du Donjon Lacataye

Samedi 14 septembre à partir de 19h, repas médiéval préparé et animé par l'association Le Tailleur, suivi de scénettes médiévales avec Serge Pacau.

Dimanche 15 septembre à partir de 13h30, l'association La Herpailles/Mortes Payes vous propose des ateliers pour découvrir le tissage et la teinture, les épices, la pêche et la navigation, le travail du bois ou l'entraînement des routiers. Également des animations artisanales : fabrication de cordes en boyau utilisées pour les instruments de musique, les arcs ou raquettes de tennis, filage de la laine et du lin. Mais aussi des démonstrations de tir à l'arc avec les archers de Mont de Marsan, des promenades à poneys pour les plus jeunes avec le centre équestre Bellefontaine, des jeux traditionnels en bois. Animations participatives et gratuites !

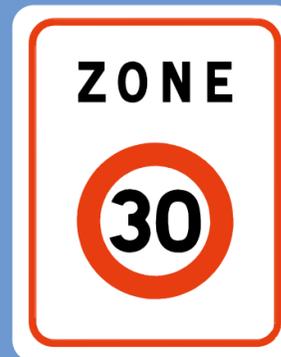
■ **Vide-bibliothèques, dimanches 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre et 6 octobre, 9h-13h, place Charles-de-Gaulle**
Gratuit, sur inscription au 05 58 05 87 52

■ **World Clean Up Day, samedi 21 septembre, 10h, départ de l'hôtel de Ville**
Chantier de nettoyage, sacs poubelles et gants fournis. À 11h, pesée des déchets récoltés sur le stand du SICTOM, place Saint-Roch.

■ **Exposition "Nos quartiers ont du talent", dimanche 20 octobre, 9h-18h, salle Lamarque Cando**
Gratuit, renseignements et inscriptions des exposants au service Vie des quartiers 05 58 05 87 52

Déploiement zone trente et priorités à droite

CIRCULATION Depuis plusieurs années des zones trente ont été instaurées dans les quartiers du Peyrouat, du Manot, de Barbe d'Or, du centre-ville avec des zones de rencontres place Charles-de-Gaulle et place Saint-Roch.



Ce déploiement fait notamment suite à des remarques de riverains confrontés à des problèmes de vitesse excessive dans des quartiers résidentiels. Lors de la Commission Sécurité Routière des Conseils de quartier de Mont de Marsan de novembre 2018, il a été proposé de généraliser ces zones trente dans les quartiers, hors grands axes, et d'y établir la priorité à droite. Cette commission a émis un avis favorable et le déploiement se fera donc sur plusieurs années. En 2019, des zones trente vont être déployées dans les quartiers du Tuco et de Belle Chaumière et la priorité à droite sera instaurée en coeur de ville. Ce déploiement se fera après les Fêtes de la Madeleine durant une période test de 6 mois.

Formations seniors gratuites, ouvertes à tous

Organisées par l'Automobile Club Formation en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes

- **Tout sur le permis à points**
Lundi 9 septembre
Comment fonctionne le permis ?
- **Éviter les accidents domestiques**
Mardi 24 septembre
- **Limites humaines du conducteur**
Lundi 9 septembre
- **Code de la Route...**
Jeudi 26 septembre
Réviser le Code de la route
- **Coaching conduite...**
Mardi 17 septembre
Cours individuel avec un enseignant
- **Gestes et postures à adopter au quotidien**
Lundi 7 octobre
- **Eco conduite...**
Jeudi 19 septembre
Réduire sa conso d'essence

Inscription aux formations gratuites au 05 58 75 03 24

L'extinction de l'éclairage public dans les quartiers se poursuit

4^e phase de déploiement depuis 2013
La réduction de l'éclairage public s'inscrit dans la politique municipale de réduction des consommations énergétiques. L'extinction de l'éclairage public, une partie de la nuit, pendant une plage horaire peu fréquentée par la population entre minuit et cinq heures du matin, a pour objectifs de réduire les dépenses énergétiques, baisser la consommation électrique, participer à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse pour la faune, la flore et les riverains, augmenter la durée de vie des matériels et de leur maintenance, et sensibiliser la population à la problématique énergétique. Depuis la mi-mai, certaines rues du Beillet et de Saint-Médard sont éteintes entre 23h30 et 6h.

Retrouvez la liste de ces quartiers sur montdemarsan.fr.

NOUVEAU !
LES GIRANDIÈRES S'INSTALLENT À MONT-DE-MARSAN
465, avenue du Peyrouat



“Je n'aurais jamais pensé que mes nouveaux voisins seraient aussi sympas !”



VENEZ VISITER !



Faisons connaissance!
LES GIRANDIÈRES
Résidences Services Seniors
0 800 969 696 Service & appel gratuits
girandieres.com



31^e édition pour Arte Flamenco

DUENDE Le Festival International Arte Flamenco qui se déroule du 2 au 6 juillet, organisé par le Département des Landes, s'est imposé en 30 ans comme le plus important des festivals du genre hors Espagne.

La programmation se compose chaque jour de plusieurs temps forts : les spectacles de grande qualité en salle où divers artistes reconnus se produisent et le festival off où artistes confirmés ou amateurs donnent rendez-vous au public dans les cafés, bars, restaurants et autres lieux du centre-ville ainsi que les spectacles à la Bodega l'après-midi et en soirée.

Pour cette édition 2019, parmi les lieux qui vous accueilleront : l'Aficion, Le Divan, L'Annexe, The Potcheen Pub, le Havana Café, O'Green Oak, La Réserve, Le QG, les Halles de la Madeleine...

Retrouvez le détail de la programmation du off sur visitmontdemarsan.fr, sur la page Facebook [montdemarsanshopping](https://www.facebook.com/montdemarsanshopping) ou à l'accueil de l'Office de Tourisme. Le programme du In (spectacles en salle) est disponible sur arteflamenco.landes.fr

Concours de vitrines

Les commerçants du centre-ville participent à la 31^e édition du Festival Arte Flamenco en exprimant leur créativité ! Durant 2 semaines, les vitrines des magasins participants seront décorées aux couleurs du flamenco. Les 3 plus belles vitrines seront élues par un jury.

■ Remise des prix jeudi 4 juillet sur le village du Festival

Les brèves du musée

DESPIAU-WLÉRIK Profitez des beaux jours pour flâner dans les jardins du musée ou pour bronzer sur son toit terrasse à la vue imprenable sur le Marsan. Ou bien venez vous mettre au frais à l'intérieur tout en parcourant les expositions - "Maillol s'invite au musée", "Arte Flamenco" - en particulier celle qui met en scène les chefs d'œuvre de la collection et des sportifs montois.

Musée Athletic Club



Le musée Despiau-Wlérick présente, jusqu'au 1^{er} septembre, une exposition réalisée avec les joueurs et joueuses professionnel-les-s du Stade montois Rugby et de Basket Landes*. Devant l'objectif de Cyrille Vidal, double Meilleur Ouvrier de France, 18 sportifs.ifs se sont prêtés au jeu de la ressemblance et du mimétisme.

Au final, 18 photographies, grands formats, qui rapprochent les mondes du sport et de l'art. Elles offrent un autre regard sur des œuvres qui parlent de l'image du corps, parfois avec une certaine ressemblance, et révèlent peut-être un reflet sur le corps si robuste et si fragile qui reste l'outil essentiel des sportifs.

Journées Européennes du Patrimoine 2019

Programmées les 21 et 22 septembre prochains, la 36^e édition s'articule autour du thème "Arts et divertissement". Le musée Despiau-Wlérick ouvrira ses portes gratuitement au public pour mettre à l'honneur les arts du spectacles, le patrimoine vivant, et leurs édifices, les pratiques festives et physiques et les jeux traditionnels qui compose le patrimoine culturel immatériel.

Fermeture du musée

Le musée Despiau-Wlérick sera exceptionnellement fermé au public du 4 septembre au 4 octobre (sauf pour les Journées Européennes du Patrimoine) dans le cadre de l'organisation de la triennale Mont de Marsan Sculptures 11.

Renseignements/programmation auprès du musée (05 58 75 00 45) et sur montdemarsan.fr. Vous pouvez suivre le musée sur Facebook, Instagram et YouTube

Les + vidéo (voir p3)

*Avec les joueuses de Basket Landes et en particulier : Céline Dumerc, Camille Aubert, Miranda Ayim, Markeisha Gatling, Romana Hejdrová, Marie-Michelle Milapie, Mailis Pokk, Alexia Plagnard, Mamignan Touré. Avec les joueurs de l'équipe de Pro D2 du Stade montois Rugby et en particulier : Julien Cabannes, Romain Cabannes, Alexandre de Nardi, Frédéric Loustalot, Jeronimo Negrotto, Laurence Pearce, Rémi Talès, Julien Tastet, Jens Torfs.



Rencontre avec le créateur montois de l'affiche de Mont de Marsan Sculptures 11

Quel est votre parcours artistique ? Armand Jamonneau : Je suis passionné depuis tout petit par l'art et plus précisément par le street art. Après mon baccalauréat, j'ai suivi des études de graphisme à l'École Supérieure de Design des Landes. Mon profil artistique a ensuite été enrichi par différentes rencontres qui ont fait évoluer ma pratique du graphisme.

Que représente Mont de Marsan Sculptures pour vous ?

J'aime l'idée de faire sortir les œuvres dans la rue et de rendre l'art à portée de tous. Ces œuvres prennent une toute autre dimension et se fondent à l'environnement urbain pendant quelques semaines.

Pouvez-vous nous présenter votre affiche ?

Pour cette édition de Mont de Marsan Sculptures autour du mythe, j'ai choisi de représenter la 11^e scène des 12 travaux d'Hercule : "Les jardins des Hespérides". Pour le traitement graphique, j'ai marié la sculpture antique à un style de graphisme moderne et coloré à l'image de la triennale qui présente à la fois des artistes figuratifs et contemporains. On y retrouve aussi les 4 couleurs qui serviront à représenter les 4 thématiques développées autour du mythe lors de la manifestation.

Publicité

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

75€*

SAINT PIERRE DU MONT
71 av. du Corps Franc Pommies
Route de Bayonne
(en face de Leader Price)
RDV : 05 58 75 03 24

Automobile Club Contrôle Technique

Prendre un RDV en ligne
www.autoclub40.fr

*Or véhicules gaz ou électrique



Festival des imaginaires, 10^e !

Après une belle édition 2018 qui a accueilli 1500 festivaliers dont 792 cyclistes, l'Association Montoise d'Animations Culturelles vous donne rendez-vous les 21 et 22 septembre prochains pour la 10^e édition du festival La Route des Imaginaires.

Deux jours de fête où petits et grands se retrouvent pour célébrer le patrimoine local. Gastronomie, nature, sport, arts, culture... un programme riche en découvertes et en rencontres !

Le samedi, une journée haute en couleurs au coeur de la cité montoise et le dimanche, enfourchez votre vélo préféré direction la voie verte du Marsan et de l'Armagnac ! De Mont de Marsan à Bougue, en passant par Villeneuve de Marsan jusqu'à Arthez d'Armagnac, de belles surprises vous attendent.

Infos pratiques

- Gratuit (les 2 jours = pas de réservation)
- Possibilité de réparation ou d'achat de vélos à moindre coût auprès de l'atelier vélo de l'Association de Quartier de La Moustey (Saint-Pierre-du-Mont)
- Un bus partira des quartiers du Peyrouat et de la Moustey (le dimanche) et s'arrêtera à chaque étape, sur inscription.

Informations auprès du caféMusic' - 05 58 85 92 92
lecafemusic.com / laroutedesimaginaires.com



Le musée s'ouvre à la numérisation

Le musée Despiau-Wlérick vient de faire réaliser des visualisations en 3D de certaines pièces de ses collections afin de les intégrer à des dispositifs de médiation et offrir ainsi au public des clés pour une meilleure compréhension des œuvres exposées.

Pour cette première expérience, l'équipe du musée a pu bénéficier de l'expertise et du savoir-faire d'Alienor.org, le Conseil des Musées de Nouvelle-Aquitaine auquel le musée adhère

depuis 2018. La numérisation 3D permet aujourd'hui d'obtenir une copie virtuelle fidèle des œuvres des collections de musées. Ces modèles 3D ont plusieurs finalités : réalisation de fac-similés à différentes échelles, analyses scientifiques, restauration, réalité virtuelle et augmentée, applications multimédia pour la médiation. Ils permettent également d'élargir l'accessibilité des collections à des publics empêchés.



42,195 km à travers Mont de Marsan

COURSE Le 13 octobre, le Stade Montois Omnisports organise la 3^e édition du Marathon des Landes. Pour répondre aux attentes des coureurs de plus en plus nombreux, plusieurs nouveautés sont annoncées.

Cette année, 5 formules seront proposées : le marathon, le "Marapot's à 3" (le coureur sera accompagné par deux amis à partir du 21^e km), le semi-marathon, le 10 kilomètres et une marche au profit de l'association Les Pitchouns du Moun. Le départ et l'arrivée des courses sont prévus place Saint-Roch, avec de nombreux groupes de musique et des animations tout au long du parcours. Tous les Montois sont invités à participer, coureurs ou simples spectateurs, à ce moment festif autour de la course à pieds !

Renseignements et inscriptions sur marathondeslandes.fr

18 trous, 18 communes

Dimanche 6 octobre, rendez-vous au Golf de Mont de Marsan pour le "Grand prix de l'Agglo", une compétition de golf où chacune des communes de l'agglomération sera mise en avant. Ouvert à tous les licenciés de golf, du territoire ou d'ailleurs, le tournoi se jouera en individuel "stableford" avec de nombreux lots à la clé.

■ **Grand prix de l'agglo**,
Dim. 6 octobre, 8h30-18h
Rens. et inscriptions : 05 58 75 63 05
contact@golfmontdemarsan.fr

Le Pass...sport montois

ACTIVITÉ Créé en 1984 par le service des Sports, le Pass...sport montois compte aujourd'hui environ 500 adhérents par an. Farid Heba, adjoint au maire en charge des Sports, nous explique son fonctionnement.



Qu'est-ce que le pass...sport montois ?

C'est un dispositif qui offre la possibilité de pratiquer un sport, à bas coût, tout au long de l'année. L'encadrement et l'animation sont assurés par les éducateurs du service des Sports de la Ville. Le pass...sport montois est ouvert aux enfants comme aux adultes et permet de découvrir une activité sportive, de loisir, de détente et d'épanouissement. Un dispositif très actif notamment grâce à l'implication des associations sportives montoises.

Quelles sont les activités proposées ?
Les adultes peuvent s'initier à des sports de bien-être et de pleine nature (yoga, marche nordique, marche zen), participer aux marches dans les quartiers de la ville chaque semaine, tester le golf ou encore apprendre la natation en cours collectifs. Pour les enfants, le pass...sport 6-10 ans permet de découvrir jusqu'à deux activités par an (aïkido, athlétisme, équitation, escrime, karaté, vélo...) au sein même d'une association sportive. Des cours de natation sont également proposés à partir de 6 ans et pour les "bébés nageurs", de 5 mois à 5 ans.

Renseignements et inscriptions à partir du 26 août : 05 58 93 68 79 / sports@montdemarsan.fr

État civil

Naissances

■ **Mars**
Nolhan Rohaut, Kylian Dos Santos Dias

■ **Avril**
Shayna Morgante, Mathis Canlorbe, Téo Vigna, Valentin Chauve, Louis Prieur, Hylana Thenard, Arthur Dremont, Sarayma Lavarlaz, Nora Grousset Lancelot, Ezio Ballesta, Kledisa Çelaku, Maxence Chatelain, Clément Vanthournout

■ **Mai**
Timoté Duvoux, Manel Driouach, Keyssie Sobczak Risbetz, Naya Boisvert, Théa Dupré, Elina Andrighetto Miot, Maxandre Portugues, Laurine Maurat, Israa Diane, Sofia Diaz Le Roux, Louise Duplantier, Naomy Bonnet Nicolas, Léon Huet, Axelle Gérard

■ **Juin**
Diego Brézé, Aminata Diarrassouba, Naël Goes, Gabrielle Suzanne, Jihane Qaouss

Décès

■ **Mars**
Micheline Micas, Marthe Steinmetz

■ **Avril**
Jeanne Millet, Denise Tapiou, Julienne Rodriguez, Ignacia Unanue, Josette Faget, Amédée Dulin

■ **Mai**
Yves Ernest, Provvindenzia Algeria, Anne-Marie Errecart, Roger Béziat,

■ **Juin**
Suzanne Jantzen, Patrick Rioual

Mariages

■ **Avril**
Romain Torres et Marine Errera, Benjamin Ponchon et Liza Giraud

■ **Mai**
Yves Mathis et Marlène Hedjes

■ **Juin**
Loïc Saint Paul et Carolle Senat

Piscine municipale

Heures d'ouverture public été 2019

■ **1/07** : 10h-12h45 et 16h-19h45
■ **2, 4 & 5/07** : 11h-12h45 et 16h-19h45
■ **3/07** : 11h-12h45 et 15h-19h45
■ **Du 6/07 au 31/08** : 11h-19h45 (semaine) ou 11h-18h45 (week-end et fériés)

Fermeture pendant les fêtes de la Madeleine, du 15 au 21 juillet inclus.

Majorité municipale

Des paroles... Mais surtout des actes !

L'action municipale s'intensifie pour redonner vie à notre cœur de ville. L'acquisition par la municipalité des Nouvelles Galeries, étape de plus dans la redynamisation du centre-ville montois, aurait dû faire consensus. Rappelons que le montant de l'acquisition est inférieur à l'estimation réalisée par France Domaine.

Le vote aurait dû être unanime ; quelle fut notre déception de voir qu'il ne l'a pas été. Ce consensus, c'est en tout cas ce qu'on aurait pu espérer des propos tenus par notre opposition : "Il est incompréhensible en particulier que le bâtiment des Nouvelles Galeries ou le café Music' ne figurent pas au rang des priorités" (tribune opposition octobre-novembre 2018). Renaud Lahitète : "il faut donner un nouvel élan à notre centre-ville, (...) mais ce que je constate, c'est que les Nouvelles Galeries sont toujours au point mort." (14/11/17)
Hier, l'opposition nous accusait de ne pas en faire assez ; aujourd'hui, d'en faire trop. C'est à en perdre son latin. Heureusement, nous avons un cap bien défini auquel nous continuons de nous accrocher. Notre vision du débat public, ce n'est pas celle des oppositions politiques opportunistes et procédurières, à la mémoire sélective ponctuée d'incohérences. Notre vision du débat public, c'est celle de la responsabilité et de la construction pour l'intérêt général. La démocratie participative, voilà un sujet d'actualité. C'est dans cet esprit ouvert que nous pouvons saluer l'initiative du Conseil départemental en la matière. Cette démarche citoyenne participe des réponses à donner pour relever le défi démocratique actuel. À Mont de Marsan, ces initiatives sont déjà, depuis longtemps, au cœur de l'action municipale. Qu'est-ce donc qu'un budget annuel de 150 000 euros pour les conseils de quartiers, si ce n'est un budget participatif ? Réjouissons nous que le CD40 nous emboîte le pas. Cela fait... plus de 10 ans que la municipalité donne une capacité d'action aux montois. Pour chaque projet remonté, une étude de faisabilité est réalisée ! Bien entendu, les Conseils de quartier bénéficient toujours de l'appui de leurs élus référents, coordonnés par M-C Bourdieu, et des services municipaux pour monter et affiner leurs projets. En 2019, de nombreuses initiatives ont déjà été engagées comme l'aménagement extérieur du club des aînés de Barbe d'Or ou la réalisation d'un cheminement piéton du rond-point Elisabeth Boselli à l'église Saint-Vincent. Geneviève Darrieussecq avait, dès 2010, reçu la Marianne d'Or (prix d'excellence

Opposition municipale

Nouvelles Galeries : une décision prise dans le brouillard

Voilà une communication bien orchestrée. Le maire de Mont-de-Marsan a entretenu le suspense lors du conseil municipal du 9 avril pour annoncer avec délectation lors du conseil du 13 mai qu'il avait réussi à racheter l'immeuble des Nouvelles Galeries. Cela est présenté comme une prouesse. La réalité est toute autre. Une procédure d'expropriation avait été lancée en 2010. Elle n'a pas abouti car la ville a commis une improbable faute de procédure (elle a engagé la procédure contre une personne qui n'était pas la vraie propriétaire !) qui a conduit le juge à rejeter de façon évidente au mois d'août 2014 la requête de la ville sans avoir eu à se prononcer sur le montant des indemnités. Le juge a également condamné la commune à verser une somme de 2 500 € à la vraie propriétaire ! au titre des frais de justice. À aucun moment, le juge n'a donc examiné les prétentions financières de chaque partie sur la base d'un rapport d'expertise établi par un expert désigné par la juridiction. À la suite de cette bourde procédurale, la ville n'a pas ressaisi le juge. Le 5 avril 2016, il est demandé au conseil municipal de renoncer à cette procédure d'expropriation "au vu des rapports particulièrement alarmants sur l'état des immeubles". Le maire avait en effet sollicité le concours de 2 experts auprès de la cour d'appel de Bordeaux (diagnostic et évaluation). Les rapports sont édifiants et, après avoir relevé "la qualité générale médiocre des constructions, l'état particulièrement inquiétant de certaines parties du bâtiment,

des municipalités de France) dans le domaine de la démocratie locale au quotidien. La démocratie participative, c'est aussi se concerter avec les premiers concernés : nos administrés. Pendant un an et demi, nous avons eu de nombreux échanges avec les habitants du quartier de Saint Médard pour nous assurer d'être au plus près de leurs attentes dans le cadre des travaux de réhabilitation du cœur commerçant de ce quartier. Quant à notre cœur d'agglo, le centre-ville de Mont de Marsan, il appartient à tous les habitants du territoire. Il est donc essentiel de régulièrement leur offrir les conditions de s'exprimer, à toutes les étapes du projet.

En marge du "symbole Nouvelles Galeries", le franc succès de la première édition de la Fête des Brocs du 8 et 9 juin est une illustration de plus d'une dynamique de nouveau à l'œuvre. Nous en profitons pour remercier les organisateurs, les équipes municipales mobilisées et bien entendu les très nombreux "chineurs" qui ont peuplé l'hyper centre de Mont de Marsan tout le long du week-end.

Certains promeneurs avisés se sont rendus au musée Despiau-Wlérick pour découvrir l'audacieuse exposition réalisée avec les joueuses et les joueurs professionnels du Stade Montois Rugby et de Basket Landes. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'élargissement des publics en rapprochant les domaines du sport et de la culture. Sous l'intitulé "Musée Athletic Club", 18 sportifs ont été invités, au musée, à prendre la pose devant l'objectif du photographe Cyrille Vidal, deux fois Meilleur Ouvrier de France.

Il fait décidément bon vivre au Moun !

Pour plus d'informations, consulter le site internet : www.primaire2016.org

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigüe, M-C. Bourdieu, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepoul, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublan, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J-F. Lagoeyte, Geneviève Darrieussecq / contact@unautreont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

l'obsolescence totale de l'ensemble des éléments d'équipement", l'expert retient le 6 mars 2015 une valeur de 200 000 €. D'ailleurs, le directeur de cabinet du maire déclarait à l'époque "les Nouvelles Galeries ne valent plus rien ! Les démolir, c'est ce qu'il y aurait de mieux à faire. Voilà ce qu'estime notre expert immobilier". Bertrand Tortigüe renchérissait "la visite du bâtiment le 19 août dernier a révélé l'ampleur des dégradations. Quand on est dans le bâtiment, on peut presque serrer la main à quelqu'un qui se trouve dans la rue !". Et voilà qu'aujourd'hui, le maire nous présente comme une prouesse l'acquisition des bâtiments au prix de 1 270 000 € dont 1 million pour l'immeuble principal objet de l'estimation à 200 000 € ! Lors du conseil municipal, notre groupe a demandé des informations sur l'état de la structure, le coût de la dépollution, du désamiantage et d'une éventuelle démolition... Aucune réponse de la part du maire. Il fallait acquiescer les Nouvelles Galeries mais pas dans n'importe quelles conditions. Cette décision est manifestement prise dans le brouillard. Cette précipitation n'a d'autre finalité que de faire "un coup politique" à quelques mois des élections municipales. Parions que les montoises et montois ne seront pas dupes du procédé. Ce sont eux qui en supporteront le coût.

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : gaucherepublicite@free.fr

Premier parti de France

Chers montois, montoises et habitants de l'agglomération, MERCI. Vos 3787 voix nous ont placés en tête sur huit de nos dix-huit communes de la communauté d'agglomération du Marsan et second sur nos dix autres. Une question que l'on doit tous se poser aujourd'hui et pour demain : Est-il normal que vous n'avez qu'un seul représentant Rassemblement National pour l'ensemble de notre agglomération ? Alors que les voix des MoDem, LR, PS, PCF et LFI sont moindres que celles du RN. Est-il encore normal que vous soyez représentés dans vos conseils municipaux et votre conseil d'agglo du Marsan, par des élus appartenant à des partis que vous rejetez par vos votes ? Les municipales de 2020 doivent refléter enfin la vraie image politique locale que vous attendez. Nous devons dès à présent nous mobiliser, vous n'êtes pas seuls, mais des milliers à nous solliciter à chaque élection. Alors pourquoi pas vous ? Pourquoi pas devenir maire, adjoint, conseiller municipal ou délégué d'agglo. Formons des listes, portez-vous candidats sur nos listes ou celles de vos communes de moins de 1000 habitants pour mettre définitivement fin à ces gouvernances de groupes agonisants et obsolètes. Prenez le pouvoir ! Rejoignez-nous !

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / www.fn40.com / michael.fn40@gmail.com

Les Nouvelles Galeries : l'arbre qui cache la forêt ?

La volonté affichée de réhabiliter le centre-ville ne peut se résumer au seul rachat des Nouvelles Galeries, bâtiment dont on ne connaît du reste pas encore la future vocation. Il faut mener une véritable politique globale qui doit permettre de ramener du monde au cœur de la ville. Pour cette raison, il est dommage que la majorité municipale ait préféré fléchir la rénovation de "l'auberge landaise", loin de l'hyper-centre, au lieu de mener une réflexion plus large avec pour objectif un changement de paradigme dans l'aménagement urbain. À quand des toits végétalisés afin de réduire la température l'été ? À quand des transports en commun gratuits ? Et où est la revitalisation promise grâce au fameux cinéma "Le Grand Club" construit à grand renfort de l'argent des contribuables montois ? Mais, s'il ne faut réfléchir que par "petits pas", ce qui est dommage, alors pourquoi laisser à l'abandon le petit patrimoine local (le lavoir "de la tannerie"), pourquoi ne pas construire davantage d'abris bus (en face des établissements, ils sont vraiment bien petits pour pouvoir abriter les élèves par temps de pluie), pourquoi ne pas mettre de la vie et des arbres sur la place en face de la mairie, nue et sans véritable cachet ? Il ne s'agit que de quelques exemples, mais tant de commerces fermés et de rues tristes doivent faire réagir.

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com

Télex

► Du 20 au 22/09 / Journées européennes du Patrimoine / Archives départementales ► Du 20/09 au 30/06/2020 / Laïcité à lire et à dire / Exposition sur l'histoire de la laïcité et ses différents aspects à travers une approche locale / Archives départementales ► 5/10 / Village des sciences / Pl. de la Mairie

Publicité



101.1
Mont de Marsan
93.8
St Sever - Chalosse - Tursan

Les Matinales en direct
l'information locale du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

Emissions thématiques
Gascon, sport, tauromachie, loisirs, culture, société...

Musiques éclectiques
Jazz, Blues, Rock, Salsa, Rétro, Hip-Hop, Flamenco...

Médiavore, le magazine de la Médiathèque
1 semaine sur 2, lundi 20h, mercredi 14h et dimanche 13h

Le M.Agg', le magazine de l'Agglo
1 semaine sur 2, mercredi 18h et dimanche 16h

Les Conseils Municipaux montois & les Conseils Communautaires
de Mont de Marsan Agglomération
en direct

www.radio-mdm.fr
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr

Publicité

ET VOUS, QUEL ÉTÉ ALLEZ-VOUS PASSER ?



PERGOLAS BIOCLIMATIQUES - STORES



MONT-DE-MARSAN - DAX
SOUSTONS - LA TESTE-DE-BUCH

www.nouvelle-miroiterie.fr

NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE

0 800 40 33 64 Service à votre disposition



Marsan sur Scènes : votre rendez-vous culturel de l'été !

DÉAMBULATION FESTIVE Depuis 8 ans, le festival communautaire Marsan sur Scènes anime le mois d'août sur le territoire de l'agglo. Cette année encore, pas moins de 19 rendez-vous culturels vous attendent. De quoi rythmer votre été !

Avec plus de 5 600 spectateurs au compteur en 2018, le festival lancé par Mont de Marsan Agglo en 2011, poursuit son ancrage dans le paysage culturel local, grâce à une programmation riche et variée qui séduit petits et grands. Et pour que chacun puisse profiter pleinement de cette offre culturelle, l'ensemble des spectacles en plein air reste gratuit.

Du 1^{er} au 31 août, Marsan sur Scènes prendra ses quartiers dans 11 communes de l'agglomération. Au programme de cette 9^e édition : du cirque au théâtre de verdure de Saint-Pierre-du-Mont avec la compagnie Kadavresky, du théâtre sportif à Mazerolles, d'improvisation à Bostens, gestuel à Campet et Bretagne-de-Marsan ou encore d'objets (coupants) avec la compagnie Nanoua à Campagne. La commedia dell'arte sera une nouvelle fois à l'honneur avec le Théâtre des Lumières à Uchacq, Mont de Marsan et Gaillères, de même que la musique dans le cadre du festival Musiques à Bougue et Plaisirs d'été à Saint-Perdon. Quant aux amateurs de danse, deux soirées animées par l'ASPTT les attendent place Saint-Roch.

Rendez-vous à partir du 1^{er} août pour un mois placé sous le signe de la convivialité !

Plus d'infos et programme complet sur : theatredegascogne.fr ou montdemarsan-agglo.fr

 Marsan sur Scènes

Une exposition lunaire

AVENTURE 50 ans après l'alunissage de l'équipage Apollo 11, la Médiathèque du Marsan invite le public à partager cette expérience extraordinaire à travers une exposition de photos et vidéos de la N.A.S.A.



Qui n'a jamais rêvé de poser un pied sur la Lune ou tout du moins de découvrir les mystères entourant son exploration ? Pour célébrer le 50^e anniversaire du premier homme sur la Lune, la Médiathèque propose de revivre l'épopée de la plus prestigieuse des prouesses techniques du XX^e siècle, grâce une série de photographies grand format et de vidéos exclusives de la N.A.S.A. Des images qui retracent la grande odysée que fut l'exploration de la Lune lors des missions Apollo.

Tout le programme sur lamediathequedumarsan.fr

 Médiathèque du Marsan



Pour une culture collective, rayonnante et généreuse

SAISON CULTURELLE Devenue régie autonome en janvier dernier, le Théâtre de Gascogne, structure unique consacrée à la diffusion et à la création de spectacles vivants, a su devenir en trois ans, une entité culturelle unifiée et structurée. Proposer une offre culturelle plus dense et enrichie d'actions culturelles diversifiées, c'est ce que la Scène de Mont de Marsan et du territoire de l'Agglo vous propose, à nouveau, pour cette saison 2019/2020.

La grande messe du Théâtre de Gascogne s'est tenue le 19 juin dernier au Pôle, avec des invités, tous aussi prestigieux les uns que les autres. Car que vous soyez spectateurs, comédiens, élus du territoire, enseignants à la recherche d'une ouverture sur la culture pour vos élèves, vous êtes tous acteurs de cette nouvelle saison qui s'annonce. "Toutes ces évolutions de forme et de fond qu'a vécu le Théâtre de Gascogne sur ces trois premières années, motivées par la conviction que l'art participe intensément à notre qualité de vie, visent à promouvoir une culture collective, rayonnante et généreuse qui a le souci de s'adresser à chacun", souligne Charles Dayot, président du Théâtre de Gascogne. Mettre du baume au quotidien, élever les âmes, chasser la tristesse et donner de nouvelles raisons de bâtir ensemble un avenir désirable et éclairé, ce sont toutes les prétentions portées par cette programmation enlevée et jubilatoire.

Des fidèles et des nouveautés

Pour Antoine Gariel, directeur du Théâtre de Gascogne : "Vous présenter cette nouvelle saison culturelle du Théâtre de Gascogne... C'est convoquer les souvenirs d'une année à sillonner les théâtres et les festivals, se remémorer une longue série de belles rencontres avec des porteurs de projets, voir remonter à la surface les émotions et l'émerveillement ressentis en découvrant les spectacles qui vont se décliner dans les mois qui viennent". Il y a ceux qui reviennent, fidèles des scènes de Mont de Marsan : le Cirque Le Roux qui sera en résidence de création en septembre, avant d'ouvrir cette saison avec leur nouvelle création, François Morel, le Malandain Ballet Biarritz, l'Orchestre de Pau Pays de Béarn, Grégori Baquet, Julien Bleitrach, les Dramaticules, le Petit Théâtre de Pain... Il y a ceux qui vont émerveiller aussi bien les pitchoums que leurs parents : *Mythologie, le destin de Persée*, la poésie sonore et gestuelle de la compagnie Sons de toile,

la musique du monde du *Berger des sons*, le concert illustré *Bonobo* par la compagnie Fracas... De la danse et de la musique pour nous enivrer : *Vian par Debout sur le Zinc, Les Frangines, Vertikal* de la compagnie Käfig, Agnès Jaoui, *Mondial Stéréo* par les Hurllements d'Leo, le Duo Jatekok, *Schinéar, de la Chine aux Balkans*, le ballet *Butterfly* par la compagnie S'Poart, Oldelaf... Et des acrobaties à nous couper le souffle : *Jetlag* par la compagnie Chaliwaté, le cirque *Perceptions* par la compagnie Bivouac, *Smashed* une production de Gandini Juggling... Sans oublier les émotions du théâtre : *La loi des prodiges, Parle à la poussière* de Fabrice Melquiot, *Block, Médée, Un Héros, Qui va garder les enfants ?, Appartement témoin...*

Deux couples d'artistes associés

Une saison ponctuée en hiver par l'événement sonore qui réchauffe : la 6^e édition de Jazz au Pôle, après avoir égrené les instruments phare du style, va mettre en lumière les "voix" du jazz du 8 au 16 février. Grand événement de cette saison, une sortie au Cirque Plume, pour sa toute dernière saison, est organisée le dimanche 20 octobre à Mérignac pour sortir de son pré carré et continuer d'ouvrir le chant du possible. Deux couples d'artistes hors du commun s'associent à cette saison pour des rencontres, des échanges et des actions de médiation sur tout le territoire, chers au Théâtre de Gascogne : Simon et Catherine Schaub-Abkarian et Fafiole Pallassio et Guillaume Méziat du Petit Théâtre de Pain. Conférences, rencontres, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, partenariats, résidences d'artistes... sont autant de rendez-vous qui jalonnent la saison pour continuer de rayonner et de bousculer, d'interroger et de donner le sourire.

 Théâtre de Gascogne [Les + vidéo \(voir p3\)](#)

Abonnement saison 2019/2020 :

- Par courrier uniquement du 20/06 au 24/08 (retrait des abonnements du 26/08 au 5/10 à la boutique culture)
- Sur place à la boutique culture à partir du 2/09

Billetterie individuelle :

- À partir du 9/09 (à la boutique culture, par téléphone, sur le site du Théâtre de Gascogne ou le soir des spectacles au guichet, 1h avant)

theatredegascogne.fr / 05 58 76 18 74

Une carte unique pour toutes les bibliothèques de l'agglo

LECTURE PUBLIQUE Depuis mi-juin, les 8 bibliothèques du réseau intercommunal proposent à tous les lecteurs des cartes de prêt, identiques à celles délivrées à la Médiathèque du Marsan.



Une seule carte suffit à l'utilisateur pour être inscrit et emprunter des documents dans toutes les bibliothèques de l'agglomération*. Une étape de plus dans la dynamique du réseau de lecture publique grâce auquel, dans chaque bibliothèque du territoire, un même service de qualité est proposé avec l'accès à des collections sur différents supports, des conseils de lecture, le prêt de documents mais aussi des initiations informatiques et des animations de proximité tout au long de l'année. "L'objectif de l'Agglomération est de maintenir la gratuité et l'accès à la culture pour tous tout en favorisant l'intégration sociale par le biais de la lecture et des animations qui s'y associent", indique Delphine Salembier, vice-présidente de Mont de Marsan Agglo en charge de la Culture.

* Benquet, Bougue, Campagne, Gaillères, Geloux, Pouydesseaux, Saint-Martin d'Oney et Saint-Perdon

Télex

► Pour les demandeurs d'emploi : offres de formation financées, contactez votre conseiller Pôle emploi ► Jusqu'au 30 septembre / Dispositif veille canicule / Vous êtes âgé de plus de 60 ans et souhaitez être contacté en cas d'alerte canicule ? Vous êtes en situation de handicap, de perte d'autonomie ou isolé (montdemarsan.fr) ou rapprochez-vous du CCAS (05 58 46 64 40/41) ► Si vous habitez une autre commune de l'agglomération, rapprochez-vous de votre mairie

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI

McDonald's
Mont de Marsan

Mont-de-Marsan

COURSE DU MOUN
10 km

17 JUILLET 2019

DÉPART 8h45 / Parc Jean Rameau
+ COURSE EN JOËLLETES à 8h35 + MINI MOUN 7-11ANS

Un VOYAGE À GAGNER !

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS
www.coursedumoun.com / coursedumoun@gmail.com / 07 61 04 69 02

PLAIMONT
VIGNERONS EN GASCOGNE
& TERROIRS PYRÉNÉENS

SOVI
AMENAGEUR PROMOTEUR

AGGLO / AGENDA



L'été de l'OT

LANDES INTÉRIEURES L'Office de Tourisme de Mont de Marsan Agglomération continue d'étoffer son offre pour vous faire passer des vacances *made in* Mont de Marsan et son agglo.

Vous avez envie de découvrir la ville mais aussi les produits régionaux, le patrimoine en nocturne, les sites naturels ? De nombreux rendez-vous sont proposés jusqu'à la mi-septembre. Parmi les nouveautés 2019, la visite de la miellerie et des produits du Rucher du Claron à Bougue, les balades nocturnes contées de Mont de Marsan, la découverte du site des mottes castrales à Bougue et un parcours pédestre autour des trois rivières de Mont de Marsan.

Billetteries

■ Activités de loisirs

Idéal pour une sortie en famille ou entre amis. Tout l'été (du 1^{er} juillet au 31 août), venez acheter vos billets d'activités de loisirs et de visites à l'OT à tarifs réduits. Vous découvrirez des sites auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé.

■ Festival Musicalarue

Rendez-vous les 15, 16 et 17 août prochain pour 3 jours de concerts et d'arts de la rue à Luxey en plein cœur du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Faites des économies et soyez certains d'avoir une place en achetant vos préventes à l'OT.

Informations sur visitmontdemarsan.fr
Billets en vente à l'Office de Tourisme du lundi au samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 17h



L'accent de Mont de Marsan

Tout nouveau, tout beau. On adore la collection de produits souvenir en vente à la boutique de l'OT. De marque française, ces produits proposent un style graphique affirmé avec un petit slogan bien chauvin ! Au choix et à des tarifs raisonnables : l'affiche, le tote bag, la carte postale ou encore le magnét.



Baignade et animations à la Base de loisirs du Marsan

DÉTENTE ESTIVALE Aménagée d'année en année par Mont de Marsan Agglo, la Base de loisirs du Marsan accueille chaque été de très nombreux visiteurs qui profitent aussi bien de la plage que des activités.

Pour la saison estivale 2019, le lac de baignade - qu'entoure une plage de sable blanc de 7000 m² - sera surveillé jusqu'au dimanche 8 septembre, du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h. Et pour que le site soit agréable au maximum, la base est labellisée Handiplage de niveau 3. Pour ceux qui n'ont pas envie seulement de se baigner ou de bronzer, la Base propose de très nombreuses activités tout au long de l'été.

Pilates

■ Juillet / août, mercredis 9h30-10h30 (sauf semaine Fêtes de la Madeleine)

Yoga

■ Juillet / août, mardis 9h30-10h30 (sauf semaine Fêtes de la Madeleine)

Beach Volley

■ Durant toute la saison estivale : animations

Découverte

■ Parcours d'orientation : initiation 20 juillet & 31 août, 10h-16h
■ Pelote basque : 6 août, 14h-17h
■ Aïkido : démonstration 23 août, 18h30

Promenades à poney

■ 10-17-31 juillet et 7-14-15 août 16h-19h

Laser Game Outdoor

■ 1^{er} juillet au 8 septembre, 10h-19h

Accrobranche Les Perchés du Moun

■ 6 juillet au 8 septembre, 10h-20h

Bubble Bump

■ 7 juillet, 11 & 25 août, 17h-20h

Archery Bump

■ Dimanche 28 juillet, 17h-20h

Et aussi...

■ Parcours pédestres et VTT balisés
■ Parcours d'orientation
■ Aire de jeux accessible personnes à mobilité réduite
■ Lac de pêche
Accès libre

Toutes les infos détaillées sur basedeloisirsdumarsan.fr et montdemarsan-agglo.fr

Nos amis les chiens... doivent être tenus en laisse sur tout le site et sont interdits toute l'année sur la plage et dans le lac.

Nouveauté : L'arena beach

Le terrain de volley existant vient d'être réaménagé en "arena beach" homologuée : 4 terrains qui permettront de programmer des matches de Beach Volley mais aussi de Beach Rugby, de Beach Foot... Ils pourront accueillir 32 joueurs en simultané. Cette extension permettra d'organiser des tournois scolaires, inter-quartiers, entre particuliers comme des démonstrations. La grande nouveauté sera, ce qui actuellement n'est pas possible sur le territoire, l'accueil de compétitions départementales, régionales, inter régionales... Durant la saison estivale la section Volley Ball du Stade Montois Omnisport mettra des animateurs à disposition, pour les centres aérés, fera des initiations et organisera des entraînements et des tournois. Le restant de l'année, les terrains pourront servir pour les centres de loisirs, les établissements scolaires et les particuliers.



▲ Rendez-vous taurin de Saint-Perdon

Pour ce rendez vous particulier en raison de dix ans de délocalisation aux arènes du Plumaçon, l'association "La Peña la Muleta de Saint-Perdon" organise deux spectacles :

- 11h : quatre novillos piqués mettant en compétition deux novilleros.
- 17h30 : 7^e novillada concours autour de la diversité des encastes.
- Le midi, un espace convivial proposera autour des arènes du Plumaçon de la restauration, des animations et un service continu à la buvette de la Tumade.

■ **Journée taurine de Saint-Perdon, dimanche 25 août**, arènes de Plumaçon.

TOUT UN MENU POUR 4.95€

MENU McFIRST BŒUF

McDonald's
Mont de Marsan

7/7, Drive, Accessibilité, Wi-Fi

Télex

► **Posture Vigipirate** / Retour au niveau de la sécurité renforcée – risque attentat ► Tous les jeudis / **Marché alimentaire** / Place de la mairie à Benquet 15h30-19h ► Tous les vendredis matin / **Petit marché** / Bougue ► **Calendrier des Fêtes** / Benquet : du 4 au 7 juillet / Bretagne-de-Marsan : du 2 au 5 août / Gaillères, Saint-Perdon : du 23 au 25 août / Laglorieuse : du 30 août au 2 septembre ► Du 18 au 22 juillet / Pas de collecte de déchets verts sur les communes de Mont de Marsan et de Saint-Pierre-du-Mont

THÉÂTRE DE GASCOGNE

Scènes de Mont de Marsan



ABONNEZ-VOUS

theatredegascogne.fr

05 58 76 18 74

MONT
de
MARSAN

mont de
marsan
AGGLO